

504^e Le Petit Tram

Juin 2021



LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL - UNE EDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Centre culturel d'Ittre



27 juin
Musique
ITTRE

23 juillet
CINÉMA
FAUQUEZ

**DU 28 juillet
AU 01 août**
FESTIVAL
ITTRE

07 août
CINÉMA
HAUT-ITTRE

21 août
CINÉMA
VIRGINAL

27 août
THÉÂTRE
ITTRE

**en L'ÉTÉ
plein AIR
2021**

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
www.ittreculture.be

Centre culturel d'Ittre

COMARTAGRIND

Centre culturel d'Ittre

L'ÉTÉ EN PLEIN AIR À ITTRE SIX RENDEZ-VOUS POUR PASSER L'ÉTÉ SOUS LES ÉTOILES ! ★

DIM. 27/06 À ITTRE (MUSIQUE)
VEN. 23/07 À FAUQUEZ (CINÉMA)
**DU MER. 28/07 AU DIM 01/08
À ITTRE (FESTIVAL CULTUREL)**
**SAM. 7/08 À HAUT-ITTRE
(CINÉMA)**
SAM. 31/08 À VIRGINAL (CINÉMA)
VEN. 27/08 À ITTRE (THÉÂTRE)

3 SÉANCES DE CINÉMA gratuites,
un FESTIVAL, une SIESTE MUSICALE
et UNE SÉANCE DE THÉÂTRE en
plein air. Des rendez-vous à l'am-
biance conviviale au cœur de nos
villages, pendant l'été et sous les
étoiles.

Infos et réservations
Centre culturel d'Ittre
www.ittreculture.be
info@ittreculture.be

En collaboration avec Place aux ar-
tistes, le Théâtre de la Valette, le Co-
mité de Quartier de Fauquez, OI3
Loisirs et Virginal en fête.

Une organisation du Centre Culturel
d'Ittre et de l'Echevinat de la Culture
de la Commune d'Ittre.

Avec le soutien de la Province du Bra-
bant wallon.

⇒ Programme en page 2 et 3

EXPOSITION : « ITTRE AU TEMPS DES MACHINES : PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DANS NOS VILLAGES »

GENÈSE ET ÉVOLUTIONS DU PROJET

En 2019, la mauvaise nouvelle tombe,
les papeteries 'Virginal Paper' sont décla-
rées en faillite. Après plusieurs projets de
reprises, l'activité industrielle s'arrête sur
le site et les employés et ouvriers restent
sur le carreau. Le Centre culturel sou-
haite faire quelque chose pour marquer
le coup. Mais, il est (à l'époque) difficile
de se prononcer sur l'avenir du site, sur
la reprise ou non de l'activité industrielle.
Et il est délicat de traiter à chaud une si-
tuation difficile à vivre pour beaucoup
d'ouvriers et leurs familles.

Peu de temps après (février 2020), Isa-
belle Delforge vient nous trouver pour

nous présenter un travail photogra-
phique qu'elle a réalisé un peu avant la
fermeture de l'usine et qu'elle désire ex-
poser à Ittre. Un grand projet voit le
jour, des accords sont pris pour que
l'exposition ait lieu au sein même des
papeteries, le GSARA (*) s'associe et
partage son expérience, deux autres
artistes : Briec Van Elst (photographe) et
Sophie Bosman (plasticienne), rejoin-
nent l'aventure, des activités créatives
et festives sont imaginées (concert,
danse, balade à vélo, foodtruck...), un
volet éducatif est conçu (visites guidées
dans l'usine par des anciens ouvriers,
conférences).

⇒ suite en page 3

Centre culturel d'Ittre

EXPO ITTRE AU TEMPS DES MACHINES

**Du 26/06 au
01/08/2021**



**3 artistes font écho aux
papeteries de Virginal :**

- ISABELLE DELFORGE
(multimédias)
- BRIEC VAN ELST
(photos)
- SOPHIE BOSMAN
(sculptures)

**SALONS ET PARC BAUTHIER
PRÉ DE L'AITE**

SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H

www.ittreculture.be



L'ÉTÉ EN PLEIN AIR À ITTRE

SIX RENDEZ-VOUS POUR PASSER L'ÉTÉ SOUS LES ÉTOILES !

PLACES LIMITÉES
RÉSERVATION OBLIGATOIRE
WWW.ITTRECULTURE.BE



SIESTE MUSICALE

TRANSAT SWING
DIM 27/06 À 15H

Sur la pelouse du Parc de l'Espace Bauthier
Un bar et petit goûter vous seront proposés



La sieste musicale, c'est une jolie manière de découvrir la musique et de se détendre le dimanche sur la pelouse. Fermez les yeux. C'est l'été, les vacances. On est bien. Un dimanche après-midi, des coussins, une couverture ou, pourquoi pas, un transat. Vous êtes installés à l'ombre du noyer en compagnie de quatre musiciens qui vous emmènent dans un voyage musical à travers les Balkans... Laissez-vous emporter par le violon, la basse et les guitares de Transat Swing...

Transat Swing fait une large place à la musique de Django Reinhardt et Stéphane Grappelli, mais pas seulement... Il vous propose un concert varié, un swing qui réchauffe très vite l'atmosphère, des rythmes latins (boléro, rumba, bossa nova...) qui vous emmènent au soleil, quelques valse endiablées, et des solos décoiffants...

Entrée : 8 € - Gratuit pour les enfants jusque 12 ans.

CINÉMA / ANIMATION MUSICALE

ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES
COMÉDIE

VEN 23/07 À 21H30

Plaine de jeux de Fauquez (Ittre)

Un bar et une animation musicale vous sont proposés par le Comité de Quartier de Fauquez à partir de 20h.



Des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir. Alors quand celui-ci annule leurs vacances pour partir marcher dans les Cévennes avec sa femme et sa fille, Antoinette ne réfléchit pas longtemps : elle part sur ses traces ! Mais à son arrivée, point de Vladimir - seulement Patrick, un âne récalcitrant qui va l'accompagner dans son singulier périple...

VOF - 97 min - Comédie française réalisée par Caroline Vignal.

Gratuit

PLACE AUX ARTISTES

DU MER 28/07 AU DIM 01/08
DANS LE CENTRE D'ITTRE

(Chapiteau, grand-place et Théâtre de la Valette)

Programme en pages 4 et 5

Infos : <https://ittretourisme.com>



CINÉMA/CONCERT

FANTASIA

FILM D'ANIMATION

SAM 3/08 À 21H30

Salle Communale de Haut-Ittre

Un concert, un bar et des pains saucisses vous seront proposés avant la séance (dès 19h) par O13 Loisirs.



Ce chef d'œuvre intemporel de Walt Disney est une célébration de sons et lumières de huit séquences, alliant musique classique et animations innovantes de l'époque. Admirez « La Suite Casse-Noisette », « L'Apprenti Sorcier », « La Danse des Heures » et « Une nuit sur le Mont Chauve ». Écoutez la musique prendre vie, regardez les images exploser en chanson et vivez l'exaltation de Fantasia. VF - 126 min. - Film d'animation des Studios Disney (1940)

Gratuit

PINK SHIRT

AVANT LE FILM - À PARTIR DE 20H

Ils sont 3 musiciens : 1 guitare électrique, 1 basse électrique et 1 batterie. Rajoutez à cela leurs talents de chanteur et de choriste, vous obtenez un groupe ittrois qui revisite les classiques du rock des années 60 à nos jours : U2, Depeche mode, Queen, Black keys mais aussi Téléphone, Calogero, Niagara, Stéphane Eicher, Axel Bauer.

Gratuit - en concert à partir de 20h

CINÉMA

CALAMITY

FILM D'ANIMATION

SAM 21/08 À 21H30

Parvis de l'église de Virginal (Rue du Centre)

Un bar et un pain saucisse vous seront proposés par le comité de Virginal en fête avant la séance (19h).



1863, États-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial et soigner les chevaux. L'apprentissage est rude et pourtant Martha Jane ne s'est jamais sentie aussi libre. Et comme c'est plus pratique pour faire du cheval, elle n'hésite pas à passer un pantalon. C'est l'audace de trop pour Abraham, le chef du convoi. Accusée de vol, Martha est obligée de fuir. Habillée en garçon, à la recherche des preuves de son innocence, elle découvre un monde en construction où sa personnalité unique va s'affirmer. Une aventure pleine de dangers et riche en rencontres qui, étape par étape, révélera la mythique Calamity Jane.

VOF - 82 min - Film d'animation français de Remi Chayé

Gratuit

THÉÂTRE

« LE BÉRET DE LA TORTUE »

PAR LE THÉÂTRE DES GALERIES

VEN 27/08 À 21H

Parking derrière l'administration communale (Ittre).

En cas de pluie, le spectacle se jouera en salle (lieu à confirmer)



Vacances entre amis, conflits garantis ! Trois couples partagent une villa de bord de mer pour les vacances. Mais il est difficile de vivre les uns avec les autres. Peu à peu, l'ambiance se détériore... Une peinture fidèle, réaliste, hilarante et féroce des vacances entre amis. La pièce se régale des réflexions misérables et cocasses que chacun des couples échange une fois la porte de sa chambre fermée. Drôle et tranchante, la comédie fait mouche... Comédie de Jean Dell et Gérard Sibleyras - Avec Amélie Saye (Véronique), Arnaud Van Parys (Luc), Séverine De Witte (Mireille), Maroïne Amimi (Alain), Marie-Sylvie Hubot (Martine) et Robin Van Dyck (Xavier) - Mise en scène de Sandra Raco.

Entrée : 10 € (pas de réservation) - Soirée au profit de « Je roule pour Viva for Life »

Informations :

Centre Culturel d'Ittre

Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre

info@ittreculture.be www.ittreculture.be

EXPOSITION : « ITTRE AU TEMPS DES MACHINES : PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DANS NOS VILLAGES » (SUITE DE LA PAGE 1)



Puis, un certain COVID-19 débarque. L'incertitude est totale. On réfléchit à des adaptations, on se demande comment mener à bien le projet et finalement, on décide de le reporter en attendant des jours meilleurs. Aujourd'hui, les conditions restent incertaines, l'impact budgétaire de la crise est réel, le temps file et les machines qui étaient toujours dans l'usine sont en cours de démontage. Mais, cette fois, nous avons décidé de maintenir l'exposition cet été, coûte que coûte ! Malheureusement, cela se passera en dehors du site des papeteries, certes avec moins d'envergure, mais toujours avec une grande envie et ce matériel créatif passionnant que nos 3 artistes sont fiers de vous montrer. Pour eux comme pour nous (et nous l'espérons pour vous aussi), il était important de le faire maintenant, car la culture DOIT revivre. Et surtout, nous voulions que cette expo ait lieu tant que le souvenir des papeteries est encore présent, que des personnes qui y ont travaillé puissent venir la voir, qu'ils puissent raconter leurs souvenirs, partager leurs expériences s'ils le désirent ou tout simplement se remémorer une partie de leurs histoires personnelles.

3 TEMPS, 3 LIEUX ET 3 ARTISTES

● ISABELLE DELFORGE TRAVAILLER DANS LA MACHINE

Isabelle Delforge est une artiste multimédia qui a grandi à proximité des papeteries. Elle a commencé par la photographie qu'elle a un jour abandonnée sur un quai de gare. Elle y revient après des décennies. Pour se sauver des mots et des zones de transit, elle déambule désormais sur d'autres frontières, quelque part entre images fixes et (é)mouvantes, entre art et info, entre humains et machines...

L'installation (vidéo-photo-audio) « Travailler dans la machine » est une immersion visuelle et sonore dans l'univers de la production industrielle. Il présente une sélection de portraits, de témoignages audios et de vidéos réalisés entre septembre 2018 et juin 2019 au cœur de Virginal Paper.

Cette installation explore le lien entre l'homme et la machine. Elle entre dans l'univers clos de la production industrielle qui se déroule comme une chorégraphie hypnotisante où les hommes tentent de dompter une gigantesque feuille de papier. Dans la pénombre de l'usine, les gestes et les regards racontent la dignité des papetiers, leur humour, mais aussi l'incertitude et la précarité professionnelle dans laquelle ils sont plongés. Ce travail met à l'honneur des ouvriers souvent invisibles, malmenés par les restructurations, les rachats et les faillites. Elle raconte leur attachement à la production, leur fascination pour la machine, leur camaraderie, et leur fierté de dompter un processus dont ils connaissent les moindres rouages. « Travailler dans la machine » est une expression reprise à un ouvrier. Lors de son premier jour de travail à la papeterie, il y a plus de dix ans, un collègue lui a dit : « Ici, tu ne travailles pas sur la machine, mais bien dans la machine... », une machine à papier hurlante et surchauffée de plus de 100 mètres de long qui tournait sur quatre étages dans un brouhaha assourdissant.



Avec cette première exposition, qui prendra place sur le **CONTOURNEMENT DU PRÉ DE L'AITE** et **DANS LES SALONS D'EXPOSITION DU CENTRE CULTUREL**, c'est l'industrie vivante, dynamique que l'on découvre, avec sa poésie brute, fruit d'un labeur quotidien.

● BRIEUC VAN ELST URBEX À VIRGINAL PAPER

Brieuc Vans Elst est un jeune artiste de 21 ans qui habite Hennuyères et a toujours connu les papeteries de Virginal. Cela fait quelques années qu'il pratique l'exploration urbaine, en abrégé urbex (de l'anglais urban exploration), une activité consistant à

visiter des lieux construits et abandonnés par l'homme. Il a, au même moment, commencé la photo en autodidacte. Aujourd'hui il pratique toujours la photo et essaye de s'étendre sur des domaines différents pour toujours continuer à s'améliorer. Il utilise beaucoup les réseaux sociaux et notamment son compte Instagram : @urbex_tfx, suivi par 600 followers, pour partager ses photos.

La démarche de l'artiste consiste à photographier les lieux laissés à l'abandon pour les immortaliser dans le temps. Car, malheureusement, une partie de ces anciens sites sont pillés, détruits ou parfois brûlés. Dans certains cas, les photos touchent, circulent et arrivent à faire remonter des dossiers de sauvegarde du patrimoine qui peuvent déboucher sur la préservation des bâtiments. Pour le site de Virginal Paper, Brieuc a réussi à obtenir des autorisations pour aller photographier les lieux peu de temps après leur fermeture, avant qu'ils ne se fassent trop piller ou que les machines ne soient vendues.



Cette seconde exposition, qui prendra place **DANS LES SALONS DU CENTRE CULTUREL**, à l'Espace Bauthier, s'intéresse aux traces de l'activité industrielle. Ce qu'elle laisse comme marques quand elle disparaît ou s'éteint. On navigue ici dans le registre, quelque peu romantique, de la lenteur, du déclin, de la mort.

● SOPHIE BOSMAN JOY TOY

Sophie Bosman a toujours été intriguée par la forme des éléments, des objets ou des bâtiments. Depuis longtemps, elle a besoin de comprendre de quoi les surfaces sont constituées, comment elles sont assemblées, fabriquées et construites. Ses études d'architecture, lui ont appris à dessiner dans l'espace et à pen-

ser des bâtiments dans l'intérêt d'un public en particulier. La mission principale de l'architecte étant de répondre à un programme précis qui inclut une demande esthétique et technique afin de servir l'individu. D'autre part, sa formation en sculpture lui autorise un affranchissement du programme. Elle permet de créer avec une plus grande liberté en 's'imprégnant' de la forme et en s'éloignant de certaines règles qui finissent par restreindre la créativité.

Qu'elles soient sculptures, installations ou architectures, ses réalisations considèrent le vide qu'elles contiennent. Ce vide devient concret lorsqu'il est cadré ou délimité par des structures tridimensionnelles. Son travail est de dessiner dans cet espace afin de lui donner une consistance, de l'appréhender et d'en proposer une lecture. Pour cette exposition, qui interroge le monde industriel et qui porte la trace des anciennes papeteries de Virginal, la série de sculptures Joy Toy sera présentée avec quelques autres œuvres.



Cette troisième exposition, installée dans le **PARC BAUTHIER** et dans nos **SALONS D'EXPOSITION**, aborde l'univers industriel de manière plus symbolique. Avec un questionnement presque métaphysique et une dimension éternelle.

Karim Sarton,
animateur

*GSARA : Organisme d'Education Permanente actif dans les métiers de l'image et du son, comprenant l'audiovisuel mais aussi les Technologies de l'Information et de la Communication.

DU 26/06 AU 01/08/2021
SALONS ET PARC BAUTHIER
PRÉ DE L'AITE
GRATUIT

Informations :
Centre Culturel d'Ittre
Rue de la Montagne, 36 à Ittre
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

PLACE AUX ARTISTES

ITTRE, VILLAGE DU THÉÂTRE ET DES ARTS

DU MERCREDI 28 JUILLET AU DIMANCHE 1ER AOÛT

C'est reparti ! En 2020, une première édition du festival s'étalait sur plusieurs week-ends. Pour cette nouvelle édition, un nouveau programme, plus condensé dans le temps (du 28/07 au 01/08) mais plus fourni et diversifié, a été imaginé pour le plaisir des amateurs de spectacles, de concerts et de théâtre. Et surtout, pour les amateurs de rencontres et de bons moments !

Les spectacles se dérouleront dans divers endroits du Centre d'Ittre : un podium sur la Grand Place, au Théâtre de La Valette et dans sa cour et sous le chapiteau de la 'Vivre en fol', compagnie qui sera installée dans le contournement d'Ittre. Au programme : de la musique (pop, chanson française, rock, jazz, musique classique, folk, percussions, tango, ...), théâtre, humour et créations ainsi que des spectacles jeunes publics.

L'objectif est de vous embarquer dans des propositions enrichissantes, divertissantes, curieuses et insolites afin de construire ensemble des moments joyeux, riches et mémorables. Le festival veut célébrer le désir et le plaisir d'être ensemble, pour enchanter les soirées d'été dans un joyeux mélange des genres. Nous vous invitons à venir découvrir des talents d'Ittre, du Brabant Wallon et d'un peu plus loin...

● **MERCREDI 28 JUILLET**
À 20H30 - À LA GRAND-PLACE
BRUNO COPPENS - SEUL EN SCÈNE



Dans ce nouveau seul en scène, Bruno Coppens décide de léguer son corps... à la séance pour réenchanter le monde. Chamboulevé par cette planète en phase terre minable, Bruno vient au chevet d'un public à consoler sans modération pour lui donner l'élan viral : un autre monde est plausible !

Il prendra le monde à bras le cœur, se lancera dans le coaching de la réussite, luttera contre l'intégrisme et réinventera la vie de couple ! Bruno tente le tout pour le tout cherchant même à ... échouer car l'échec, n'est-ce pas une réussite qui s'ignore !

« Pour s'élever, il faut d'abord savoir se planter ! »

● **JEUDI 29 JUILLET**
À 18H - AU CHAPITEAU
ELLE ET MON GENRE DE ET PAR
ALBERTO GARCÍA SÁNCHEZ
SEUL EN SCÈNE



De quel droit, se met-il à parler de cette autre moitié de l'humanité à laquelle il n'appartient pas ? C'est la question qui obsède cet homme, comédien à qui l'on demande un jour de concevoir un spectacle qui traite de la condition féminine. C'est le début d'un récit à plusieurs histoires... Autant de légendes et d'histoires vraies collectées par Alberto Garcia Sanchez au gré de ses pérégrinations un peu partout sur la planète et qui ressurgissent à point nommé au moment où les droits des femmes se posent à nouveau de façon cruciale.

● **JEUDI 29 JUILLET**
À 20H30 - À LA GRAND PLACE
ELENA LA GRULLA
ET ANTONIO SEGURA



Un répertoire de flamenco contemporain, inventif et métissé. Les membres du groupe ne sont pas tous issus de la culture flamenca mais d'univers artistiques différents qui vont de la world au jazz. La diversité de ces influences contribue à l'originalité et à la richesse du trio qui sublime la tradition avec audace et finesse.

● **OLIVIER COLETTE TRIO**
CONCERT

Un projet entièrement dédié à la musique classique. Le groupe jouera des adaptations jazz d'œuvres classiques célèbres (Chopin, Bach, Mozart, Debussy, Ravel, ...).

Musique lyrique, chaleureuse et empreinte d'une tradition séculaire.



Olivier Collette : piano, arrangements / Victor Foulon : contrebasse / Daniel Jonkers : batterie

● **VENDREDI 30 JUILLET**
À 18H - AU CHAPITEAU
C'EST DU BELGE - CABARET
PAR L'ART QUI SHOW !

L'Art qui Show ! est une asbl dont



l'objectif est de promouvoir les arts de la scène auprès des jeunes (enfants et adolescents) et des adultes, elle assure la formation de ceux-ci en dispensant des cours de théâtre, improvisation, comédies musicales ainsi que la création de courts métrages. Elle offre en outre la possibilité à chacun de mettre en pratique (jouer en public !) les acquis de sa formation en organisant des productions artistiques dans des conditions les plus professionnelles possibles. Son point d'honneur : le plaisir de jouer... de se retrouver... de créer... Ici, elle présentera un cabaret composé uniquement de textes d'auteurs belges.

● **VENDREDI 30 JUILLET**
À 20H - À LA GRAND PLACE
GUITAPAPA - CONCERT



Eric Abraham est « multi-instrumentiste », même si la voix et la guitare sont de loin les instruments qu'il affectionne le plus. Son métier d'ingénieur du son participe à la finesse de son art avec une longue expérience dans le domaine de la pub et du travail en studio (Fondateur du Studio-UP). Il a utilisé la première fois le "pseudo" Guitapapa en 2015 lors de son inscription au site "Younow.com" USA et donc continué à l'utiliser pour les "streaming live" de covers de chansons principalement en anglais. En 2020, il a décidé de lancer son projet perso.

● **LES GANGSTERS D'AMOUR**
CONCERT



Les Gangsters d'amour, groupe légendaire des années 80, célèbre pour l'énergie qu'il dégageait lors de ses pres-

CULTURE

tations, se reforme et nous fait revivre le son de l'époque dont quelques tubes inoubliables : " S.O.S Barracuda ", " Meurtre à Hawaï ", " Hey Baron Rouge " ou encore " Coûte que Coûte "...

● **SAMEDI 31 JUILLET**
À 16H - À LA VALETTE
TRUELLE DESTIN - SPECTACLE
JEUNE PUBLIC



Victor l'entrepreneur arrive sur son chantier et découvre sous une bâche un petit homme vêtu de noir, endormi : Ciccio l'émigré clandestin. Faire se rencontrer un homme qui n'a que le travail pour langage et un émigré volubile qui cherche à s'intégrer à tout prix est un choix inspiré de l'histoire personnelle des comédiens : un grand-père belge carreleur et un père italien enduiseur. Ils ont choisi de repasser sur leurs propres traces, creusant le sillon de leurs origines, ouvrant leurs boîtes à outils familiales pour rejouer ce qui fait du Belge et de l'Italien des frères de maçonnerie et des bâtisseurs dans l'âme. Le rejeu c'est leur style : le travail manuel au service d'un théâtre gestuel.

● **SAMEDI 31 JUILLET**
À 20H - À LA GRAND-PLACE
KARIN CLERCQ - CONCERT



Chansons pop française. Karin chante avec force la liberté et le désir féminin depuis le début des années 2000, elle apporte un sens de la mélodie dans des chansons intemporelles, parfois romantiques, parfois sombres, mais toujours optimistes.

● **DIMANCHE 1ER AOÛT**
À 14H - À LA GRAND-PLACE
LA ROYALE HARMONIE COMMUNALE DE VIRGINAL - CONCERT



Cela fait plus de 150 ans que les airs entonnés par la Royale Harmonie Communale de Virginal résonnent dans l'entité. Créée en 1853 au sein des papeteries de Virginal, elle affiche une santé plus resplendissante que jamais et son aura rayonne dans toute la région.

● **DIMANCHE 1ER AOÛT**
À 16H - À LA VALETTE
LES CHÈVRES À PULL
SPECTACLE JEUNE PUBLIC



Un univers extravagant, des chansons délirantes, des personnages déjantés mais toujours attachants, dans une mise en scène vitaminée. Une collection de chansons humoristiques et interactives, mettant en scène des personnages aussi étonnants qu'Ivan l'éléphant enrhumé toute l'année, un coiffeur au hoquet inquiétant, un oiseau aux fesses démesurées, une bande de terribles

souris martyrisant les chats, etc. Avec : Jean-Sébastien Wasmes : chant, ukulélé / Fabian Beghin: accordéon, percussions, theremin, chœur / Céline Chappuis: basse, chœurs / Paroles et musique : Fabian Beghin / Mise en scène : Pierre Lafleur

● **DIMANCHE 1ER AOÛT**
À 21H - À LA GRAND-PLACE
LORENZO GATTO - CONCERT



Lorenzo Gatto a commencé à jouer du violon à l'âge de cinq ans avec Dirk van de Moortel. À onze ans, il entre au Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles dans la classe de Véronique Bogaerts, où il obtient son diplôme à dix-sept ans avec la plus haute distinction... Cet été, à Ittre, en exclusivité, il nous présente son nouveau projet, accompagné d'une dizaine de musiciens...

ITTRE

VILLAGE du

THEATRE

et des ARTS

28 juillet > 1er août

Infos et réservations : www.ittretourisme.com

Place
aux
Artistes

INFOS ET RESERVATIONS :
 Tel : 067/64 87 74
 Gsm : 0499/10 91 16
 tourisme.ittre@gmail.com
 www.ittretourisme.com

DANS LE CENTRE D'ITTRE
 (Chapiteau, Grand Place et Théâtre de la Valette)

Infos : <https://ittretourisme.com/>

Tarifs

25 € / jour / adulte (inclus un bon HORECA de 5€)

Tarif dégressif à partir de 2 jours = 20 € / jour / adulte (inclus un bon HORECA de 5€)

10 € / jour / enfant (- de 12 ans)

Une organisation de l'Echevinat de la Culture d'Ittre, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative, le Théâtre de La Valette et le Centre culturel d'Ittre

Avec le soutien de la Province du Brabant wallon

⇒ RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME DANS LE CALENDRIER EN PAGES 20 ET 21

13 CONTES ET LÉGENDES DE VIRGINAL

(Revisités par les élèves de 6ème primaire de l'école communale de Virginal)

**Saviez-vous que le canal était hanté par « l'Homme crochu » ?
Connaissez-vous l'histoire de « Mélanie Carotte » ?
Autrefois, le linge était-il réellement nettoyé à la « Table des Sorcières » dans le Bois des Rocs ?
Pourquoi l'arrivée des premières télévisions dans les foyers en effraya plus d'un.e ?
Punaiser un dessin peut-il blesser quelqu'un ?**

Initialement, ce projet d'écriture, en collaboration avec L'Art qui Show, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre culturel d'Ittre et l'école communale de Virginal, avait pour objectif de créer des liens entre les personnes âgées et les enfants de 6ème année primaire en échangeant sur des récits d'antan. Situation sanitaire oblige, ces rencontres n'ont pas eu lieu. Qu'à cela ne tienne, nous nous sommes adaptés et le résultat final de création d'un livre a tout de même vu le jour.

Dans un premier temps, les enfants ont entendu, lu et écrit des contes et légendes d'ici et d'ailleurs. Ils ont ensuite créé des illustrations en expérimentant différentes techniques artistiques telles que le dessin, la peinture, le collage et la photo.

Dans un deuxième temps, ils ont découvert le passé de la commune par le biais de légendes et de nouvelles virginaloises mais également de photos d'antan. Ils ont adapté les histoires pour en créer d'autres. Ces textes inédits ont été illustrés de manière originale et créative. Chacun, chacune, tantôt en travail d'équipe, tantôt individuellement, a exprimé sa sensibilité et son imagination. Vivre un processus de création, de la

production à la réception du livre a suscité chez les enfants une ouverture d'esprit pour confronter leurs idées et échanger dans un projet commun. Outre des compétences pédagogiques et artistiques, ils ont mobilisé des compétences sociales : entraide, collaboration, solidarité, écoute.

Les enfants se sont découverts des talents, jusqu'ici insoupçonnés pour certains, d'écrivains, d'artistes, d'humoristes ou d'organiseurs renforçant ainsi leur confiance en eux et leur potentiel créatif.

Ils sont dès à présent très fiers de vous présenter leur livre « 13 contes et légendes de Virginal (revisités par les élèves de 6ème primaire de l'école communale de Virginal) », bientôt disponible à l'Espace Bau-thier.

Fabienne Remience, institutrice en 6ème primaire à l'école communale de Virginal



La dernière volonté

Il y a fort longtemps, un jeune garçon qui s'appelait Samuel Florent vivait dans une petite maison avec ses parents près du canal de Virginal. Ils étaient très sévères et inquiets pour tout.
« Fais pas ci, fais pas ça, ne va pas dehors, range ta chambre, va faire tes devoirs, méfie-toi ... »

Un jour, il attendit tranquillement que ses parents partent au marché pour partir explorer le village sans leur présence. Ses parents enfin partis, Samuel alla se promener. Il prit un sentier inconnu qui menait au canal. Le garçon tomba nez à nez avec des chevaux : sa plus grande crainte ! Il prit peur, sauta dans le canal et se noya. Depuis ce jour, tous les enfants qui se baladaient seuls le long du canal disparaissaient mystérieusement et ne rentraient plus jamais chez eux.

Les années passèrent, mais à cause de cette malédiction, les habitants quittaient peu à peu la région. Les bateaux n'étaient plus tirés par les chevaux que Samuel avait vus, mais modernisés grâce à des moteurs. Toutes les cabanes furent enlevées. Aujourd'hui, on raconte que l'âme de Samuel Florent se venge sur tous les enfants et qu'il espère ainsi que le village devienne plus sombre et plus sinistre.

Victor Canon, Estelle Durée, Alicia Ou et Dahouda Sow, élèves de 6ème primaire de l'école communale de Virginal

PETIT TRAM
WWW.ITTRCULTURE.BE



Date de parution 9 et 10 juin 2021
Mensuel du Centre culturel d'Ittre - A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
067/64 73 23 - info@ittreculture.be
Editeur responsable : Nathalie Lourtie, directrice
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 18 et 19 août 2021

LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.
Abonnement : 20 euros/an à verser au compte
BE50 001 26 28 545 18.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecteur est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien et Sophie Peeterbroeck.

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre : Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa

Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck
Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Claire Lemaître, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Marc Dubois, Jean-Marc Ternissien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibault Zaleski.

Ont collaboré à ce journal :
Secrétariat : Marie Vanderlinden.
Mise en page : Pascale Goffaux.
Coordination : Olivia Kropiek
Rédaction : Olivia Kropiek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton, Ludovic Devriendt
Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.
Photos : Centre Culturel d'Ittre
Merci à notre correctrice du mois : Claire Lemaître.
Impression : Rossel Printing Nivelles.

Kunsten Route(s) des Arts 2021 | ITTRE | 19.06 > 27.09

PARTEZ À LA RENCONTRE DES CULTURES FLAMANDE ET WALLONNE GRÂCE À SIX BALADES METTANT EN LUMIÈRE LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DE L'OUEST DU BRABANT ET LA CRÉATIVITÉ DE SES ARTISTES.



Kunsten Route(s) des Arts vous invite au mouvement et à respirer un autre air : celui des panoramas bucoliques, des zones grises entre ville et nature, des champs et des rivières... À la croisée des chemins, à l'orée d'un bois, au milieu d'un champ, sur le flanc d'une ferme, vous ferez une rencontre insolite, celle d'œuvres musicales, plastiques et poétiques qui vous amèneront à poser un nouveau regard sur ce qui vous entoure.

Tout au long des parcours, découvrez de manière singulière et ludique les œuvres de ces artistes. Apprenez-en plus sur leur univers à travers une série d'activités prévues pour toute la famille. Vous pourrez écouter, créer, lire et danser.

Pour une expérience complète, nous vous invitons à arpenter l'ensemble des 6 parcours : Tubize, Ittre, Braine-le-Château, Halle, Beersel et Rebecq.

ITTRE

À travers les bois, les champs et les villages, découvrez toutes les facettes de la commune d'Ittre :

Longueur : 6 km

Durée : 2h

Du 19 juin au 27 septembre 2021

Départ : 4 Rue de la Montagne à Ittre

Parcours à travers bois et champs – escaliers au départ – Pas accessible aux poussettes

GRATUIT

Les informations, en français et néerlandais, ainsi que le tracé du parcours seront disponibles sur le site www.kunstenroutesdesarts.be, sur notre page événement Facebook, mais aussi dans des brochures en papier que vous pourrez vous procurer au Centre culturel d'Ittre et au Syndicat d'Initiative.

6 PARCOURS, 6 ŒUVRES PAR PARCOURS, 6 ARTISTES À (RE)DÉCOUVRIR

● OLIVIER COLLETTE

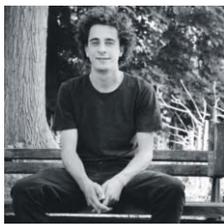
Sorti major de la section jazz du conservatoire de Bruxelles en 1996, Olivier Collette a vécu à New York et Dubaï. En 2013, c'est le retour aux sources, il revient à Ittre pour ouvrir l'Heptone, son club de jazz.



Ce pianiste, compositeur-arrangeur, puise ses influences dans la musique du monde, le blues ou encore la musique classique. Il produit un jazz mélodique instrumental qui invite à l'évasion et la contemplation. Depuis 2001, il a sorti cinq albums et se produit sur les scènes mondiales avec Philip Catherine, Steve Houben, Philippe Aerts...

● MAXIME SAVOLDI

Élu en 2020, poète du Pajottenland et de la vallée de la Senne, Maxime Savoldi, originaire de Halle, est étudiant en philosophie à la KU Leuven. Il est venu à la poésie lors d'un voyage en stop au Portugal.



Son style d'écriture est libre, rythmique et décontracté et ses poèmes font appel à tous sens. Il voit la nature comme un ensemble de forces qui s'affrontent. Son attention se porte sur l'ensemble des composantes du paysage : du ruisseau au building, de l'abeille au "M" du McDo.

● THIERRY GEENEN

Thierry Geenen est né en 1964 à Etterbeek. Il fait ses études de photographie à Sint Lukas à Bruxelles. En 1994, il part pour le Kenya où il réalise des reportages pour des ONG et les Nations Unies. En 2005, il s'installe à Alsemberg où il travaille comme portraitiste et reporter. Thierry Geenen photographie l'être humain dans son environnement, mettant en lumière sa force et son vécu. Pour le Kunsten Route(s) des Arts, il réalise un reportage appelé de Ontmoeting - la Rencontre, photographiant des familles fraîchement immigrées dans les paysages brabançons.



● FRANÇOIS HUON

Artiste polymorphe, François Huon compose ses œuvres à partir d'un concept simple : diviser en deux un carré ou toute autre forme pour aboutir à une nouvelle figure. Il invente ainsi son propre alphabet graphique qu'il peut assembler indéfiniment en variant les couleurs, les dimensions, les matériaux, les volumes... Insatiable inventeur de formes, François Huon vit à Rebecq et est professeur de pratiques expérimentales à l'École des Arts de Braine-L'Alleud



● CATHERINE PIRET

Sculptrice, née à Namur en 1959 et diplômée en littérature, Catherine Piret vit et travaille à Wauthier-Braine. Son univers est fortement ancré dans sa région et son histoire industrielle. Ses différents processus de travail explorent l'équilibre entre les formes et les volumes, faisant dialoguer le visible et l'invisible, le vide et le plein, l'ombre et la lumière. Elle active les contrastes et les confrontations entre matières (bois, fer, pierre, papier), tout en respectant leur spécificité. En 35 ans de carrière, elle a déjà réalisé plus de 50 sculptures.



● BILLIONS OF COMRADES

Quatuor issu de la scène underground bruxelloise, basé à Tubize, Billions of Comrades oscille entre dance-punk et math rock. Le groupe mélange des sons organiques et synthétiques (grâce notamment au Tenori-On) pour créer une musique aux structures asymétriques. En 2012, ils gagnent le Concours Circuit et signent avec le label indépendant Black Basset Records. Ils ont sorti deux albums : le premier, Grain, est bien accueilli par la critique, le second, en 2017, Rondate, témoigne de la maturité du groupe et de son évolution vers plus d'intensité.



ORIENTATION NOUVELLE DU THÉÂTRE DE LA VALETTE



Chers Ittoises, chers Ittrois, sachez que le Théâtre de La Valette a mis cet interminable confinement à profit pour travailler avec acharnement afin de vous proposer un fabuleux cocktail de nouveautés. L'ASBL Théâtre La Valette a fait peau neuve. Elle s'est dotée d'un nouveau Conseil d'Administration, d'une nouvelle Assemblée Générale. Elle est animée d'une nouvelle dynamique et va vous proposer un choix immense de projets et d'expériences nouvelles.

Faire de La Valette un théâtre ouvert à tous, un vrai théâtre « populaire » dans le sens noble du terme, qui offre de beaux textes riches et variés, légers, profonds et chargés de sens, en passant allègrement d'Amélie Nothomb à Karl Marx ou de Pascal Vrebos à Irvin Yalom, de Louis Jouvet à Philippe Blasband ou Daniel Glattauer.

Historiquement, La Valette était un lieu de créations théâtrales, proposant une programmation de cinq à six spectacles par saison, en production propre. Aujourd'hui, sa mission évolue et La Valette veut vivre davantage et fonctionner également en dehors des représentations en s'ouvrant à des conférences, des rencontres associatives et toutes sortes de manifestations culturelles organisées par la Commune, le Centre Culturel, le Syndicat d'Initiative en fonction d'un agenda préétabli.

Afin de poursuivre cette programmation importante, nous avons l'intention de proposer une alternance de « productions propres » et d'accueils ou de co-productions.

Nous avons la volonté de participer à la vie culturelle de la Province, en créant des convergences et des co-productions avec des théâtres de Wallonie afin de nous inscrire activement dans la vie culturelle de l'ensemble de la Fédération. Des sérieux contacts sont déjà établis avec :

- L'Atelier-Théâtre Jean Vilar à Louvain-La-Neuve
- La Ferme de Martinrou à Fleurus
- Le Centre Culturel Les Riches-Clares à Bruxelles
- Le Théâtre du Jardin-Passion à Namur

Il nous tient à cœur aussi d'accueillir des spectacles de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de faire découvrir le travail d'autres compagnies, tout en gardant cette exigence de richesse, de profondeur et d'intérêt.

Le Centre Culturel d'Ittre proposera ses séances "Ciné Soupe" au Théâtre de manière récurrente. Nous envisageons des représentations pour le "Jeune Public", toujours en collaboration avec le Centre culturel d'Ittre.

Nous avons encore de nombreux autres projets dont celui d'ouvrir dès ce mois de juin.

Michel Wright, directeur du Théâtre de la Valette

ENFIN LA REPRISE !

**LES 10-11-12-13 JUIN
LETTRES ET POÈMES À LOU
DE GUILLAUME APOLLINAIRE
PAR MICHEL WRIGHT**

Accompagnement au piano : Louison Renault

Créé lors des Universités Populaire du Théâtre, ce spectacle faisait partie d'un cycle de textes proposés autour du thème de la guerre 14-18.

Apollinaire voulut à tout prix se porter volontaire pour partir au front, malgré son âge. Il fut un « poilu » et se réjouissait de l'être, jusqu'à ce qu'il découvre les horreurs de tranchées.

Son enthousiasme et ses illusions du début de sa formation militaire dont il fait part à la femme qu'il aime

« Dieu que la guerre est jolie... »

« J'aimais tellement l'art que je suis art...tilleur... », vont vite disparaître

face à la réalité des combats, la boue des tranchées et les millions de morts. Loin des yeux, loin du cœur,

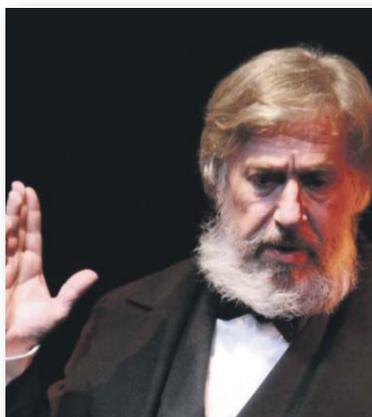
sa chère Lou cessera de lui écrire, mais Guillaume ne renonce pas, il écrit des lettres brûlantes d'amour,

de désirs, de frustration, jusqu'à ce qu'un éclat d'obus le ramène à la vie civile.

Frappé par la grippe espagnole, il mourut quelques jours après l'armistice. Ces lettres et poèmes comptent parmi les plus belles pages de l'œuvre de cet immense poète.

Le spectacle a été joué à Bruxelles, à Paris et à Avignon et Stavelot.

**ET LES 17-18-19-20 JUIN
KARL MARX, LE RETOUR DE
HOWARD ZINN AVEC
MICHEL PONCELET**



Un spectacle au titre sérieux mais au texte et aux sujets inattendus, des révélations surprenantes sur la vie de Karl Marx incarné magistralement par un comédien à la carrière impressionnante.

Michel Poncelet donne vie à Marx avec une crédibilité confondante. Ce

spectacle déjà joué en Belgique depuis de nombreuses années et dernièrement au Théâtre Jardin-Passion à Namur.

Mise en scène : Fabrice Gardin

«KARL MARX, LE RETOUR OU L'ANTI-DOTE À LA RÉSIGNATION.

Marx prend les traits de Michel Poncelet. Impressionnant dans ce monologue court et rythmé... Du grand spectacle. Moustique

Le monologue «Karl Marx, le retour» file en une bonne heure, avec humour et malice.

C'est qu'au-delà de la pertinence du propos, il y a un spectacle mis en scène par Fabrice Gardin, sobre sur le plateau noir, modulé par les lumières et le son.

Il ne cherche nullement l'illustration ni le spectaculaire, mais recrée une forme de narration et dose les respirations et les éclats d'une belle performance d'acteur.

Michel Poncelet a le verbe tempétueux, et il sait rendre son public complice.» **Le Soir**

Ces représentations sont offertes aux abonnés et aux spectateurs des saisons interrompues...



N'hésitez pas à visiter notre site internet «theatrelavalette.be» où vous trouverez tous les renseignements et les nombreux projet de votre théâtre!

Et n'oubliez surtout pas ! Tous les habitants de l'entité de Ittre seront toujours privilégiés à La Valette avec un tarif préférentiel de 15 euros par personne !



Quant à la programmation de la saison prochaine, elle vous sera dévoilée ce 11 juin. Nous maintenons le suspense jusqu'à ce qu'elle soit révélée en primeur à la Presse ce 10 juin prochain et nous ne manquerons pas de vous l'annoncer en détail dans le prochain numéro de votre « Petit Tram ».





13 JUIN À 14H
CONCERT OTCHALAI ET CHOEUR DROGA MLECZNA

Violon, accordéon, contrebasse, percussions et voix se mêleront pour vous présenter un répertoire aussi varié que festif et émouvant. O'Tchalai a roulé sa bosse sur les routes de Belgique, de France, de Hollande et d'Allemagne ; joué dans de nombreux festivals de musiques tsiganes, festivals de musiques des Balkans, dans des festivals d'accordéon ; festivals de contes, de théâtre forain, festivals métissés... ; s'est produit dans de nombreux centres culturels...

Grâce à leur répertoire chanté très diversifié, O'Tchalai joue également

pour diverses manifestations à caractère socio-culturel (Amnesty International, rencontres interculturelles etc.)

Leur particularité est cette atmosphère chaleureuse, conviviale, intime et à la fois festive qu'ils réussissent à créer avec le public.

Une petite mise en oreille ?
Table d'hôtes à 13h
Spectacle à 15h
Paf 12 €
Réservations : 067 78 06 70
Avec le soutien du Centre Culturel d'Ittre et de la Communauté Française de Belgique.

20 JUIN À 21H
CONCERT DE MAMALIGA ORKESTAR

C'est un renouveau qui sent l'Est et un peu le Sud aussi, elles jouent et nous transportent jusqu'aux orteils, on a envie de danser, de bouger jusqu'à faire tourner la tête.

Créé sous l'impulsion de l'accordéoniste Silvia Guerra et la clarinettiste Aurélie Charneux, qu'on a longtemps entendue avec Klezmic Zirkus, Mamaliga Orkestar se réapproprie avec légèreté mais conviction un répertoire dont on a jamais fait le tour. Répertoire klezmer pour commencer chansons tziganes pour continuer. Alors venez les voir, venez les entendre, venez vous envoûter dans des danses sans fin.

Une petite mise en oreille ?
Table d'hôtes à 12h
Spectacle à 14h
Paf 12 €
Réservations : 067 78 06 70
Avec le soutien du Centre Culturel d'Ittre et de la Communauté Française de Belgique.

9 JUILLET
"DON GIOVANNI"

Le MagicLand Théâtre est de retour à Ittre !!! Et vous propose une "relecture" inspirée de l'incroyable histoire de Don Juan !

Pour agréments ce retour de la Culture en nos lieux qui n'étaient plus fréquentés que par les araignées depuis 6 mois, nous vous proposons un repas de roi !

Repas : 20 € (Couscous Royal + Bavarois au coco & coulis de framboises). (Alternative végétarienne possible évidemment)
Spectacle : 15 € (étudiants 10 €)
Réservez dès à présent au MagicLand : 02 245 50 64

18 JUILLET 2021 À 14H
TRICO

Et (re)voici Trioco, mais alors Tranquillou... Plus d'infos très bientôt.

Repas dès midi
Concert à 14h (Au chapeau)
Réservations 067 78 06 70

20 JUILLET À 18H
15E GRANDE FÊTE DES BELGES ! 15DE GROOT FEEST DER BELGEN !
La grande fête de l'été ! Incontournable ! Programmation en cours. Surprise !

BALADE MUSICALE AU BORD DU CANAL : « ITTRE SE JETTE À L'EAU » LE 20 JUIN À 18H

Cela fait si longtemps, trop longtemps que l'on aspire à se retrouver !

Un cadre idyllique, une formule inédite, de la musique,... que demander de plus?

L'idée d'une nouvelle formule de spectacle est née :

Le dimanche 20 juin à 18 heures, à l'occasion de la fête de la musique, la Commune d'Ittre, le Centre culturel d'Ittre, l'Heptone et La Chapelle de Verre vous invitent à rejoindre la berge du canal entre l'écluse et les anciennes Papeteries de Virginal.

Infos et réservations :
Prix : 10€ (gratuit pour les moins de 12 ans)
Il n'y aura que 400 places, donc achetez vos billets via www.ittre-culture.be pour vivre ce beau et premier moment culturel à Ittre.
Entrée : près du Parking des anciennes papeteries de Virginal.

Quelques bateaux prendront le départ de l'écluse d'Ittre à tour de rôle. À bord, un, deux, voire trois musiciens moussaillons et non des moindres !

Il y aura pêle-mêle de la musique du monde, de la bossa nova, du flamenco, du jazz...

Vous assisterez depuis la berge à cette croisière musicale inédite dans le respect des normes sanitaires.



Dimanche 20/6 18h à 20h

Ittre se jette à l'eau

Balade musicale au bord du canal

Avec : Phil Abraham & Guest, Manu Hermia & Victor Da Costa, Didier Laloy & Pascal Chardomme, Oléo (Duo Flamenco), Trioco (Pop Rock)...

Entrée : près du Parking des anciennes papeteries de Virginal
10€ / gratuit pour les moins de 12 ans
plus d'infos : lachapelledeverre.be / heptone.com

Réservation obligatoire : www.ittre-culture.be

Logos: La Chapelle de Verre, HEPTONE, centre culturel d'ittre, Région Wallonne, Région de Bruxelles-Capitale, Région Flandre.

ZIK ZAK PROGRAMMATION

SAMEDI 19 JUIN 20H :

FRAU BLUCHER AND THE DRÜNKEN HORSES + THE TRINGLERS

Frau Blücher and the drünken horses
5€

Les groupes joueront au « cha-peau » Hors abonnement.

VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 JUIN 20H :

DEATHTRU + DIRTY WOLFGANG

DEATHTURA Le groupe trouve ses origines en 2011 près de Bruxelles sous l'impulsion de Jeff (guitare) et de Jack (basse, backing vocal). Nico Mike D. (batterie) rejoint très rapidement le projet et les musiciens copient d'abord les sons qui les ont bercés avec beaucoup d'efficacité, point de convergence de leur unité et berceau de leur style trash/groove métal. Bastian Flames (vocal lead) et Jerem (guitare) intègrent la formation quelques années plus tard.

Cet apport de sang neuf booste l'énergie du groupe et complète l'évolution du projet repéré par WormholeDeath, un label italien actif partout dans le monde. Il les invite à enregistrer un album au RealSound Studio. L'efficacité de leur show et la fraternité dégagée de la scène trouvent leur public et les sollicitations des organisateurs de concerts se multiplient.

DIRTY WOLFGANG

Si vous aimez le Rock n'Roll lourd, authentique, qui suinte et qui tâche, qui vous prend à la gorge et vous regarde droit dans les yeux avec un sourire malsain, préparez-vous à découvrir la nouvelle sensation «Heavy-thrasy-stoner-blues from Southern Belgium », j'ai nommé Dirty Wolfgang ! Gras, direct et juste un peu vulgaire... Bref : Ça le fait grave !

5€

Les groupes joueront au «cha-peau» Hors abonnement.

VENDREDI 9 JUILLET 20:00 :

TRIBUTE SUCH A NOISE + ALAIN PIRE EXP. + FROIDEBISE

Un concept original :



"The package" : Alain Pire et Jean-Pierre Froidebise sont les guitaristes fondateurs du groupe Such A Noise qui fit les beaux jours du rock belge dans les années 90.

En 2010 et 2011, J.P. Froidebise sort deux CD's en trio avec René Stock à la basse et Marcus Weymaere à la batterie, avant de s'engager dans

l'aventure d'un orchestre de 11 musiciens avec sections de cuivres et de cordes.

C'est à ce moment qu'Alain Pire fera appel à la même rythmique pour démarrer " Alain Pire Expérience " qui connaîtra le succès que l'on sait , sortant plusieurs albums orientés Rock-Pop psychédélique qui l'amèneront à se produire régulièrement en Angleterre.

Aujourd'hui ces quatre musiciens chevronnés présentent "The Package", concept de concert en trois parties avec

- Froidebise trio
 - Alain Pire Experience
 - Tribute to Such a Noise
- où nos deux compères revisiteront les compositions et les diverses reprises

que Such a Noise jouait à l'origine. Il n'est pas rare que J.P.Cocco, bassiste et chanteur de S.A.N. les rejoigne sur scène pour la dernière partie...

15,25€(tous frais compris) Abonnement

DIMANCHE 1 AOÛT 19H :

COMBICHRIST (US)

25.00€ Hors abonnement

Uniquement sur réservation via mail à annick@zik-zak.be



MUSÉE MARTHE DONAS

PARCOURS DANS L'ŒUVRE DE MARTHE DONAS

Du 10 juin au 15 août, dans la chapelle/musée.

Une sélection de peintures et de dessins offrant une plongée dans l'univers artistique de Marthe Donas, d'Anvers à Bruxelles, en passant par Dublin, Paris, Nice et Ittre.

Les œuvres exposées permettent de suivre l'évolution de l'artiste, du figuratif à l'abstraction.

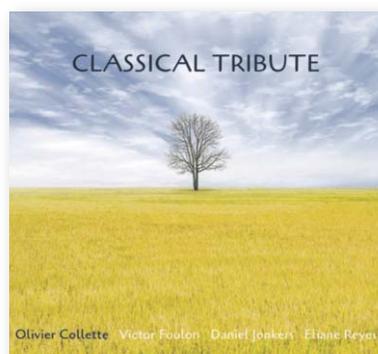


Marthe Donas, Abstraction en relief n°3, 1964

Musée Marthe Donas

HEPTONE LE 6^{ÈME} ALBUM D'OLIVIER COLLETTE SORTIRA OFFICIELLEMENT LE 21 JUIN

L'ittrois Olivier Colette a reçu le 1er prix du conservatoire de Bruxelles en 1996 et le prix SABAM de la meilleure composition Jazz en 2004. Il a également publié 5 albums avec entre autres Steve Houben, Fabien Degryse, Philippe Aerts, Bert Joris,...



Le disque est intitulé "Classical Tribute", hommage à la musique classique. Le répertoire est constitué entièrement de pièces de musique classique adaptées en jazz (Chopin, Mozart, Bach, Debussy, Ravel,...). La célèbre pianiste Eliane Reyes y figure également comme invitée spéciale.

Il sera disponible directement sur le site : <https://oliviercollette.com>

L'équipe du Centre culturel d'Ittre

Retrouvez Olivier Colette en concert à Place aux artistes à Ittre le 29 juillet prochain. Un morceau du disque ainsi que d'autres de ses œuvres figureront également dans le parcours du Kunsten Routes des Arts qui aura lieu du 19 juin au 27 septembre 2021.

★ **CENTRE CULTUREL D'ITTRE**

36 rue de la Montagne
1460 Ittre
067/64 73 23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

★ **CHAPELLE DE VERRE**

100, rue de Brancart
1460 Fauquez
0486/53 63 62
info@chapelleverre.be
www.chapelleverre.be

★ **HEPTONE**

7, rue Haute
1460 Ittre
0488/476 905
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

★ **L'ETABLE D'HÔTES**

4B, rue de Tubize
1460 Virginal
067/78 06 70
letable@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be

★ **MUSÉE MARTHE DONAS**

36, rue de la Montagne
1460 Ittre
0471/216 388
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be

★ **THÉÂTRE DE LA VALETTE**

13, rue Basse
1460 Ittre
067/64 81 11
info@theatredelavalette.be
www.lavalette.be

★ **ZIK ZAK**

28, rue de Tubize
1460 Ittre
0476/530 056
annick@zik-zak.be
www.zik-zak.be

STAGES/ATELIERS

Centre culturel d'Ittre
A L'ESPACE BAUTHIER

STAGES ÉTÉ 2021

**ENFANTS
6<12 ANS**

DESSIN/PEINTURE 16<20 AOÛT
DANSE/LAND'ART 23<27 AOÛT

PLUS QUE QUELQUES PLACES

A L'ESPACE BAUTHIER
Rue de la Montagne 36 Ittre

INFOS & RÉSERVATIONS
WWW.ITTRECULTURE.BE

Editrice responsable : Nathalie Lourtie, directrice du Centre culturel d'Ittre

STAGES ÉTÉ

16<20 août

DESSIN/PEINTURE LE DOUANIER ROUSSEAU

Dans les jungles du Douanier Rousseau, il y a des lions et des antilopes. Des singes font les farceurs, un tigre est surpris par la pluie.... On rencontre aussi des femmes qui se promènent et des serpents charmés.

A l'atelier, Nous imaginerons une jungle avec tout son petit monde. Nous dessinerons et peindrons les arbres, les fleurs, les oiseaux, les félins et les babouins. Ce sera une semaine haute en exotisme.

Animatrice : Pascale Goffaux
(Illustratrice/peintre)

23<27 août

DANSE ET LAND'ART

Lors de ces cinq jours, nous jouerons avec les matières, les formes, les volumes, les traces. Avec notre corps en mouvement ou en suspens, à l'aide de matériaux, de couleur ou de noir et blanc, comme des explorateurs nous chercherons à découvrir notre potentiel à prendre place dans le temps, grâce aux approches de la danse contemporaine, la danse improvisée, les art-plastiques et graphiques.

Et si le temps nous le permet, c'est dehors que nous irons, pour que la nature devienne notre champ d'action!

Animatrice : Elisa Robet
(Psychomotricienne)

Lieu : ESPACE BAUTHIER
36, Rue de la Montagne à Ittre
Horaires : de 9h30 à 15h30
Garderie (gratuite) :
8h30<9h30 - 15h30<16h30

Tarifs :
Stage dessin/peinture : 130€
Stage Danse/Land'Art : 105€
-10% à partir du 2^{ème} enfant d'une fratrie
Prévoir : son tablier & son pique-nique

INFOS ET INSCRIPTIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
INFO@ITTRECULTURE.BE
WWW.ITTRECULTURE.BE

067 64 73 23
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
LE JEUDI ET LE VENDREDI
(DE 9H30-12H30)

LES ATELIERS HEBDOMADAIRES DU CENTRE CULTUREL FONT LEUR GRAND RETOUR !

✓ JEU THÉÂTRAL ET IMPROVISATION

Prendre conscience et confiance en soi, en sa voix, son corps. S'habituer à la notion de groupe, à l'écoute, à la bienveillance envers soi et les autres et également se laisser s'épanouir dans sa créativité. On fait du théâtre, de l'impro, de l'expression corporelle, du clown, de la relaxation,...

Infos pratiques :

- De 8 à 13 ans
- Les jeudis
- De 17h à 18h30
- Du 16/09 au 23/12/2021
- 117€ (13 ateliers*)

Animatrice : Lola Delcorps
Comédienne diplômée du Conservatoire

- Lieu : Centre culturel d'Ittre

✓ DESSIN, PEINTURE ET TECHNIQUE MIXTES

Un atelier pour s'exprimer grâce aux approches et techniques artistiques : pastel (gras et secs), acrylique, aquarelle, fusain, encre, feutre, crayon (graphite et couleur), collage,.... Observation, imagination, expression de la sensibilité personnelle et rêverie sont au rendez-vous.

Un atelier dans la joie, avec le plaisir d'être ensemble.

Infos pratiques :

- Les mardis
- De 16h30 à 18h (5 à 10 ans)
- De 18h15 à 19h45 (11 à 16 ans)
- Du 14/09 au 21/12/2021
- 140€ (14 ateliers*)

Matériel fourni / Prévoir : tablier

Animatrice : Pascale Goffaux
Artiste peintre/ illustratrice

Lieu : Centre culturel d'Ittre

* pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés

INFOS ET RESERVATIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
www.ittreculture.be
info@ittreculture.be



Commencer sa journée 30 minutes plus tôt : Un moment pour lire, un moment juste pour soi.

LA DAME DE REYKJAVIK

Quand Hulda Hermannsdóttir - inspectrice consciencieuse en fin de carrière, affectée à la police de Reykjavik - est convoquée par son patron, elle appréhende l'entrevue. Son intuition était avérée, il la congédie. Hulda doit quitter son bureau plus tôt que prévu pour laisser la place à une jeune recrue. Humiliée, elle parvient tout de même à négocier 2 se-

maines pour rouvrir une ancienne affaire. L'histoire de quelques jours. Partir à la retraite en beauté. C'était sans se douter que celle-ci allait la pousser dans ses plus intimes retranchements et ponctuer sa carrière d'une issue pour le moins inattendue.

La fin surprenante de ce premier roman d'une trilogie portant le

même nom, semble lancer un défi au lecteur.

Bien sûr il y a les personnages, il y a l'enquête et l'intensité qui monte crescendo, mais il y a surtout l'Islande. Ses paysages, sa rudesse, sa pureté. Un voyage immersif à vivre depuis votre canapé.

Marie Degroote



La dame de Reykjavik
Premier roman
d'une trilogie
de Ragnar Jónasson
Éditions Points
Policier 2020
291 pages

NOTRE SÉLECTION DU MOIS LIVRES JEUNESSE

POUR LECTEURS AUTONOMES
« LES VANDERBEEKER - ON RESTE ICI ! (TOME 1) » - ROMAN



Catastrophe ! Alors que la famille Vanderbeeker s'apprête à fêter Noël, le propriétaire de leur maison, un vieil homme irascible et mystérieux, veut les mettre dehors dans la semaine. Les cinq enfants de la famille ne l'entendent pas de cette oreille et vont tout mettre en œuvre pour le faire changer d'avis. Une histoire

drôle, pleine de rebondissements dans laquelle on parle de la famille, des voisins, de la vie dans un quartier.

La thématique de l'expulsion y est abordée avec beaucoup de délicatesse comme l'isolement des personnes âgées, le deuil...

C'est un roman réjouissant, un livre qui fait un bien fou. Et qui plaira aux plus jeunes comme aux plus âgés.

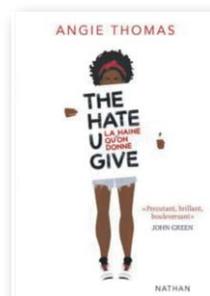
Les Vanderbeeker, tome 1 de Karina Yan Glaser

Éditions Casterman Bruxelles - 2018
EAN : 9782203159402

284 pages

POUR JEUNES ADULTES
« THE HATE U GIVE - LA HAINE QU'ON DONNE » DE ANGIE THOMAS - ROMAN

Starr, jeune Afro-Américaine, jongle entre deux mondes. D'un côté son



quartier défavorisé, gangréné par les gangs et la violence et, de l'autre, l'école privée à majorité blanche où elle étudie. Lors d'une soirée, elle retrouve un ami d'enfance. Sur le chemin du retour, une patrouille les arrête tous les deux. Un geste mal interprété par le policier et c'est la descente aux enfers : son ami est abattu devant ses yeux. Unique témoin de la fusillade, Starr refusera de se taire et fera tout pour que la vérité éclate. Assurément un incontournable à

l'heure du procès lié au décès de Georges Floyd et du mouvement Black lives matter.

Le titre du livre fait référence au concept THUG LIFE (The Hate You Give Little Infants Fucks Everybody - la haine que vous transmettez aux enfants se retourne contre nous tous). Ce concept est développé par le rappeur, poète et acteur Tupac Shakur qui est convaincu que l'on récolte ce que l'on sème. Ce roman coup de poing dénonce une justice à deux vitesses, les brutalités policières dont sont victimes arbitrairement les membres de la communauté afro-américaine.

« **The Hate you Give - La haine qu'on donne** » de Angie Thomas
Éditions Nathan Jeunesse Paris - 2018

EAN : 9782092576731
494 pages

LIVRES A LA BIBLIOTHEQUE DE VIRGINAL

BD
Les fées Valentine : la princesse des neiges : Beka - Labourot - Maëla
La rumba du chat : Ph Geluck
Gnomes de Troy : même pas peur (3) : (Les aventures du petit Lanfeust) : Arleston - Tarquin
Dad : la force tranquille (7) : Nob
Les légendaires missions : le réveil du Kilimanchu (1) : Sobral - Cardona - Torta

Enfants
Quatre sœurs : à l'atelier pâtisserie : S Rigal-Goulard
Ajax : Chat s'arrange pas ! : Mr Tan - D Le Feyer
Ajax : Chaperlipopette ! : Mr Tan - D Le Feyer
Ariol : Bisbille fait mouche
Naphtaline nous dit toutou : E Guibert - M Boutavant

Ariol : Ramono, ton tonton fait du bio : E guilbert
Studio danse : Béka
Le grenier aux étoiles
Le destin de Prune
Pas de danse pour Alia
Flash mob dance à Paris :
Lili n'aime pas les frites : D de Saint Mars
Raconte-moi : 15 histoires pour rire
Marie-Lucide et georges : amour vache : C Delacroix
Le masque : G Solotareff
Chihuahua : une rentrée presque normale : P Jousselin - Nob - Obion - Trondheim

Educatif enfants
L'encyclopédie vivante : histoire
Les yeux de la découverte : Corsaires et pirates
Les clés de la connaissance : les indiens d'Amérique

Ados
Une poignée d'étoile : R Schami
Juliette à Amsterdam : Rose - L Brassat
L'Ickabog : JK Roling

Romans
Les fleurs de l'ombre : T De Rosnay
Les lendemains : M Da Costa
Skidamarink : G Musso
Impact : O Norek
La femme au manteau violet : C Sabard
La terre des loups : JM Sauvage-Avit
Le bonheur retombe toujours sur ses pattes ! : L Allard-D'Adesky
Un enfant à tout prix : P Rault-Delmas
Intuition : L Gounelle
Loup, y es-tu ? : MJ Arlidge
Tu seras notre enfant : C Norman
N'oublie pas d'être heureuse : C

Orban
Le bazar du zèbre à pois : R Giordano
Le voyage de Cilka : H Morris
Va où le vent te berce : S Tal Men
Va où le vent se respire : S Tal Men
Sous la ceinture : Ph Gustin
Et que nos âmes reviennent : S Philippe
Moi qui n'ai pas connu les hommes : J Harpman
Mamie Luger : B Philippon

Bibliothèque de Virginal
rue du Centre 9
1460 Ittre
067/64 87 76



HEU-REUX !



Avec les premiers beaux-jours, il semble que soit enfin annoncé le temps des retrouvailles.

Retrouvailles au sein des bulles qui s'élargissent.

Retrouvailles sur les terrasses.

Retrouvailles, surtout, avec vous, cher public.

Et si les perspectives d'ouverture annoncées se confirment, les occasions ne manqueront pas cet été dans notre beau village.

Ce Petit Tram regorge à nouveau de propositions culturelles et festives de toutes sortes.

Tous les opérateurs culturels locaux s'y sont mis pour vous offrir ce qu'ils renaient dans leur carton depuis trop longtemps.

Alors, bien sûr, nous porterons le masque, bien sûr, nous veillerons au respect des distances. Mais quel bonheur ce sera de nous retrouver enfin en présentiel pour renouer ce lien qui a toujours caractérisé les festivités dans notre village.

Heu-reux, qu'on vous dit !

Nathalie Lourtie
Directrice

Le retour des cinémas en plein air cet été.



EXPOSITION

Olivier DEPOORTER

Sur le plancher ...

18 juin
de 14 à 19h

19 & 20 juin 2021
de 11 à 18h

Ferme de la volée
91 rue Maurice Brancart
1460 Ittre



« SUR LE PLANCHER » : 1^{ÈRE} EXPO DE PEINTURES D'OLIVIER DEPOORTER

Olivier a fait des études d'histoire de l'art et habite à Ittre depuis 1988. Il a notamment tenu pendant des années le magasin de meubles « Dépôt Design » (Bruxelles), fidèle annonceur du Petit Tram. Après des années de peinture à l'Académie de Boitsfort et celle de Woluwe Saint-Pierre, Olivier a le plaisir de vous inviter à sa 1^{ère} exposition intitulée « Sur le plancher... ».

« Après cette année à peindre en tête-à-tête avec mes toiles en atelier, je voudrais les sortir de là et vous les faire découvrir. La famille Stragier a la gentillesse de m'accueillir dans leur ferme de la Volée, au sein de leur magnifique grange. Je vous invite donc à passer partager un moment avec moi dans l'habitat du sujet, entouré de mes muses. Je serai présent tout au long du week-end. Venez mélanger amour de l'art et du grand air. »

PÂRLONS WALLON

AU BRAS

Dins les anéyes 50, vos avez seûr'mint pris 'l tram à Yite ou bî à Vèznuu pou daler pêchi. Vos dèskindiz du tram sul pont du canâl avu tout vo barda pou couru au Bras takiner 'l gârdon. Quand, 'l grand Gildo qui dèskertchoût les batias vos viyoût passer, à chake coû i vos criyoût :

« Dalez co toudi pêchi ! ».

Au Bras, i n'avoût pou d' batia pou vos inmerder ; vos s'tiz au calme pa-dzou vo parasol.

Vos aviz in flacon d' café in fièr blanc, yè come vos n'aviz pou d' tasse, vos rinvièrsiz 'l café su vos târtines avant d' lès mindji.

Quand il avoût pieû ène bone drache,

ça sintoût bon 'l marache. Adon, èl pêchon s'rinveyoût yè l'anguèye astoût al cache. Vos poviz 'l prinde avu in vièr ou bi in gouvion infilé su in bas d' ligne rinfoûrci.

À Skimpont, i d'avoût qui v'nène à vélo yè d' z-autes à pid. Il avoût d' èl place pour tèrtous.

Èl d'joûrnéye tèrminéye, èl pêcheu s'in raloût come i stoût v'nu, avu 'l pêchon in pus.

I d'avoût d' ceux qui r'pasène au P'tit Brussèle bwère kèkes bones pintes. Mins ça, ça n'èstoût ni pouèr mi, dj'as-toûs bi trop djon.ne !



In vi Paltot

POÉSIE

Ittre tu m'as vue naître
Fouler tes pavés
Tu m'as laissée
Ce souvenir insatiable
Tes bistrotts rue Haute
Ton théâtre au centre
Les habitués, les poivrots
Et je marche le long de tes rues
Et rêve dans tes cafés
Passage en famille
Nos ballades le long des prés
Ta place, ton Église
Où plusieurs fois je m'y suis recueillie
Tes rues bordées de maisons
Où on sent le doux parfum
De cette campagne, des chemins
Et cette fête du quinze août
Qui nous rallie tous
Et j'ai usé mes souliers
Me suis assise sur tes bancs
Respiré cette douceur
Que ton village m'a donné
Ittre je te vénère
Tu m'as renversée
Tu m'as juste laissée
Un réveil sur ton pavé
Oh que j'aime ta place
Où notre Dame
Rend toute sa grâce
On n'a pas de métro
On avait juste un tram
Que nos anciens ont pris
Pour faire leur chemin
Puis s'arrêter chez Alfred
Pour y faire le plein
Juste de bonne humeur
Mais aujourd'hui nos vieux
Ont laissé la place
A d'autres épiciers
Et j'aime cette renaissance
Qui fait de mon village
Une bienséance
Ittre tu ne m'as pas perdue
Pour toi j'y serais revenue

Servais Véronique
Ittroise



ENVIRONNEMENT

A LA DECOUVERTE DES PAYSAGES D'ITTRE



Dans le cadre de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) et avec l'aide de la Province, un groupe PAYSAGE a été créé il y a près de quatre ans afin de mettre en valeur les paysages qu'offre la commune d'Ittre (Ittre, Virginal et Haut-Ittre) et de déterminer une quinzaine de « points de vue paysagers remarquables » qui seraient signalés par un panneau.

Ce groupe « Paysage » composé de Nadine et Michel FERRARD, Marc-Olivier LECLERCQ et Ferdinand JOLLY - alors bourgmestre de Ittre - était piloté par l'ADESA (Action et Développement de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents).

Ce groupe s'est basé sur un inventaire paysager d'Ittre, dont les relevés datent de 1978 et avaient été actualisés en 1993/1994.

Cet ancien inventaire comporte 62 points de vue d'intérêt paysager sur la commune.

Le groupe a sillonné toute la commune et vérifié tous ces points.

Il en a conservé une trentaine qui gardaient un intérêt paysager réel. Comme prévu, 14 de ces endroits ont été sélectionnés comme « Points de vue Paysagers Remarquables ». La mention indiquée sur les panneaux a alors été définie : « Ce paysage est le vôtre. Préservez-le »

Le service Travaux de la Commune vient de placer les panneaux sur les différents sites.

Quelques photos ci-après vous montrent l'aboutissement de ce travail, le lien

<https://www.dropbox.com/s/25s9rvyo6af83rl/carte%20des%20Points%20de%20vue%20%20IT-TRECLDR%209-2020.jpg?dl=0> vous indique l'emplacement de tous les points sélectionnés.

Bonne découverte.

Marc-Olivier LECLERCQ pour le
« groupe Paysage de la CLDR »

PATRIMOINE

UNE PIÈCE DE MONNAIE EN BRONZE DE L'AN 8 TROUVÉE À LA BRUYÈRE DE VIRGINAL PAR UNE HABITANTE

Pour en savoir plus il faut retourner à la Révolution française.

Elle débuta en 1789 avec la prise de la Bastille qui détiendrait, disait-t-on, des armes et des munitions. La destruction de cette forteresse de 24 mètres de haut et gardée par une centaine de soldats est le symbole de l'effondrement du pouvoir royal.

Le régime politique fondé par la révolution va diriger la France de 1792 à 1804. C'est la Première République. Cette Première République, qui sou-

haite se défaire d'une église trop riche et trop puissante va créer aussi un nouveau calendrier, solaire cette fois-ci, pour remplacer le calendrier chrétien. C'est ainsi que le 22 septembre 1792 la France commence l'an I.

La pièce trouvée de l'an 8 date donc de 1799 et représente Marianne, coiffée d'un bonnet phrygien, symbolisant « Liberté, Égalité, Fraternité ». Le calendrier durera jusqu'à l'an XIV (1806).



Pièce de 1 décime, frappée de l'an 8 à l'an 9. Bronze 20 gr. Diamètre 32 mm. Tranche losanges en creux. Gravure Augustin Du pré.

Jacques Vanderlinden



PETITE ANNONCE

A la recherche d'un professeur de français...

Un papa sri lankais aimerait apprendre le français. Il n'a jamais été à l'école. Les cours collectifs ne lui conviennent pas. Il a une santé fragile. Il est à la recherche d'une personne qui a un peu de temps et un peu de compétences pédagogiques pour lui donner les bases de la langue française. Il ne pourra pas payer ses cours mais est prêt à rendre service en échange...

Pour tout contact :

Claire Goethals

0479/11.08.38

gclairedelunes@gmail.com

KUNSTEN ROUTE(S) DES ARTS
6 PARCOURS ARTISTIQUES

DU 19 JUIN
AU 27 SEPTEMBRE 2021

WWW.KUNSTENROUTESDESARTS.BE

Logos: De Meent, Centre Culturel d'Ittre, Flanders, TVCOM, Evenit.net

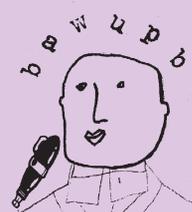
LA LANGUE DE CHEZ NOUS

LE ou LA Covid...à vous de choisir.

Les deux grands dictionnaires, édition 2022, Le Petit Robert et le Larousse, ne sont pas totalement du même avis, ils avancent que le terme peut être MASCULIN ou FÉMININ.

Le Petit Robert "estime" que le mot s'écrit Covid, et est fréquemment MASCULIN. Tandis que le Larousse l'écrit COVID et penche plus pour le FÉMININ. Selon l'Académie Française, on devrait utiliser le FÉMININ.

Arthur Deghorain



KERMESSE DE FAUQUEZ

23 et 24 juillet 2021

Après une année particulièrement difficile, nous sommes heureux de vous inviter à la traditionnelle kermesse de Fauquez qui aura lieu les 23 et 24 juillet.

Nous débuterons les festivités le **vendredi 23 juillet** par le cinéma en plein air. A cette occasion, nous vous proposerons de suivre les aventures d'Antoinette sur le chemin de Stevenson en compagnie d'un âne, pas toujours docile, pré-nommé Patrick.

Le **samedi 24 juillet**, nous vous invitons à une promenade à la découverte du hameau de Fauquez : son histoire et son patrimoine. Parcours libre de 5 ou 10 km. Un départ guidé du circuit de 5km à 10:30 à la plaine.

L'après-midi se passera sur les terrains de pétanque pour notre concours annuel en duo à trois boules.

EN RÉSUMÉ :

Lieu : Plaine de jeux de Fauquez

(Rue Arthur Brancart, face à la Chapelle de verre)

QUAND : 23 ET 24 JUILLET

Programme :

Vendredi 23 juillet

- A partir de 20:30 – accueil et Apéro
- 21:30 - projection du film Antoinette dans les Cévennes

Samedi 24 juillet

- A partir de 10:00 - départ des promenades
 - 10:30 - départ du parcours guidé de 5km « Fauquez dans tous ses états »
 - 12:00 - Barbecue
 - Dès 13:00 - inscriptions pour le concours de pétanque
 - 14:00 - début du concours de pétanque
 - Fin de journée remise des prix.
- Toute la journée, bar et château gonflable pour les petits.

Le comité de quartier de Fauquez

HAUT-ITTRE en fête

à la salle communale de Haut-Ittre



Les festivités de l'été

Dimanche 25 juillet 2021 19^{ème} marche ADEPS

Renseignements chez Jacques Devos au 0479/ 64 94 29

ou visionner les différents parcours sur <https://oi3.jimdo.com/marche-adeps/parcours-2019-à-télécharger/>



Vendredi 6 août 2021

5^{ème} Concours de Whist

Inscription via aurorevaes@gmail.com ou sur place le jour même de 18h à 18h45.

Renseignements au n° 0473/ 54 00 56

Samedi 7 août 2021

Cinéma en plein air gratuit

Infos en page 2



19h30 Concert du groupe Pink

Shirt «Un groupe de covers Ittrois»

21h30 : Film

Fantasia

Une suite de huit dessins animés illustrant de grands morceaux de musique classique.



Dimanche 8 août 2021.



10h Messe suivie de la procession.
12h Concert apéritif et Noces d'Or
13h Repas de la ducasse

SOLIDARITÉ

CHEZ BOBBI : PROGRAMMATION CULTURELLE DE L'ÉTÉ

JEUDI 10 JUIN À 20H

IMPRO - LES CATHERINES : J'AIME BEAUCOUP CE QUE VOUS DITES

Les Catherines (4 comédiens et 1 régisseur) est né d'une envie folle de jouer à 4 sur un concept totalement créé sur mesure.

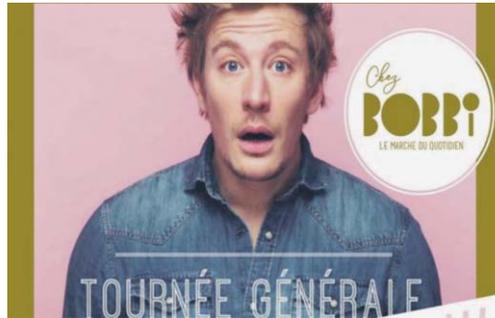
Leur spectacle « J'aime Beaucoup Ce Que Vous Dites » : Un mot, une expérience étrange, un son, votre dernier sms, votre métier ou celui de vos rêves... Les Catherines s'inspirent de vos histoires pour improviser les leurs... Elles sont 4, deux nanas, deux mecs. Elles s'appellent toutes les 4 Catherine, et c'est à peu près la seule certitude du spectacle.



JEUDI 1 JUILLET À 20H

GÉRÉMY CRÉDEVILLE : TOURNÉE GÉNÉRALE (STAND UP)

"Dans le meilleur des cas tu passes une pure soirée, dans le pire j'offre une tournée générale! Prends vite tes places ... plus il y a de monde, plus t'as des chances de boire sur mon compte..."



Chez Bobbi
Chaussée de Nivellesz 37
à Haut-Ittre
Prix: 15 EUR
Réservation via: www.messpectacles.be
Contact: info@messpectacles.be

On en profite pour vous rappeler que Bobbi Brewery se lance dans une nouvelle dynamique avec leur Lita, plateforme d'investissement avec l'environnement et le social comme éléments essentiels de leur philosophie.

Vous pouvez les soutenir en devenant actionnaire et rejoignant l'aventure avant la fin du mois de juin. via <https://be.lita.co/projects/790-chez-bobbi>.

Plus d'infos à la dernière page de ce Petit Tram.



L'IRREMPLAÇABLE CADEAU D'UNE PRÉSENCE

Depuis le début de la Pandémie, nous avons tous vécu au moins un temps de confinement avec ses exigences désagréables. Mais que dire alors des personnes âgées résidant dans une maison de repos qui, elles, vivent en permanence un double confinement, autrement dit un état continu d'isolement et de solitude. Et cela d'autant plus lorsqu'elles sont privées pendant des mois de la visite de leurs proches et de toute relation extérieure ! Plusieurs de ces personnes tombent d'ailleurs dans la dépression et certaines d'entre-elles préfèrent même se laisser mourir.



Face à ce problème préoccupant, l'équipe des visiteurs de l'UP d'Ittre essaie de répondre aux besoins de rencontres et de contacts humains de beaucoup de personnes âgées de nos villages. Mais nous ne sommes pas assez nombreux.

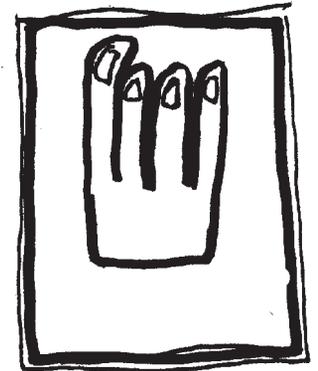
Habitants de notre commune, nous

avons donc besoin de vous ! Oui, nous faisons appel à votre bonne volonté pour offrir un peu de votre présence aux résidents des maisons de repos d'Ittre : Le Privilège, Le champ de Huleu, l'Orchidée. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup de temps à leur consacrer. Une heure par semaine pour échanger quelques pa-

roles avec une personne seule procure déjà un énorme bonheur à celui ou celle qui en est l'heureux bénéficiaire !

Si, sensibles à cet état d'isolement des personnes âgées, vous pouvez et avez l'envie d'offrir bénévolement le cadeau de votre présence à l'un ou l'autre résident, n'hésitez pas à vous adresser à un responsable de l'équipe des « visiteurs » d'Ittre afin de poser vos questions éventuelles. Nous serons heureux de vous accueillir dans notre petit groupe de l'Unité Pastorale d'Ittre, de vous en présenter les membres et de vous expliquer les modalités pratiques de notre engagement.

Bien cordialement.
Richard Leidgens
Responsable des visiteurs de malades pour l'Unité Pastorale d'Ittre
067.49.16.64
leidgens@outlook.com
Père Jan Pelc
Curé d'Ittre
067.64.61.25
paroisse.ittre@skynet.be



Repair Café

Reprise le 22 août
de 14h à 17h

Exceptionnellement
le 4ème dimanche du mois
Avec une nouvelle personne
à l'accueil : Catherine

Sur RDV :
ittre.repaircafe@gmail.com
0473/94 84 67



« LES PÉRIPIÉTIES HOMOLOGUÉES DE PAUL ET TOM » : SORTIE OFFICIELLE DE LA BD DE JACQUES NOACH EN LIBRAIRE !

Jacques Noach, architecte ittrois et passionné de BD depuis son plus jeune âge, vient de concrétiser son rêve d'enfant : publier sa propre BD. « Les péripéties homologuées de Paul et Tom », sortira le 7 juillet 2021 en librairie (notez la date dans votre agenda !). C'est l'histoire d'un couple qui livre avec dérision sa vision de la société (tout y passe : réseaux sociaux, codes du genre, stéréotypes,...)

ITTROIS AUX MULTIPLES FACETTES

Jacques Noach et sa compagne Sophie Morissens, tous les deux architectes, se sont installés à Ittre en 1995, où ils ont construit leur première maison. Ils sont entrés rapidement dans la dynamique locale (Association de parents, Conseil d'Administration du Centre culturel, Pas à Pas,...) et ont déménagé à Virginal en 2014, où ils ont reconstruit leur maison actuelle. « Morissens-Noach Architectes », leur bureau d'architecture a réalisé plus d'une soixantaine de projets d'architecture sur la Commune.

Passionnés d'art, ils ont à côté de leur activité professionnelle, d'autres projets et passions qui les habitent. Ils ont notamment créé, en 2003, l'association de danse « Pas à Pas », bien connue des ittrois. Ils ont passé le flambeau l'année dernière, après plus de 17 ans d'activités (Cfr l'article en p8 du Petit Tram n°494).

DÉJÀ 4 PARUTIONS DU PETIT TRAM ILLUSTRÉES PAR JACQ

En février dernier, à l'occasion de la parution du 500e Petit Tram, plusieurs pages du journal ont été consacrées à la parole des ittrois qui se sont exprimés sur leur mensuel (faits marquants, souvenirs, anecdotes personnelles, suggestions pour le futur, etc). C'est suite à cet appel à participation que l'équipe de rédaction du Petit Tram a découvert la passion pour le dessin de Jacques qui nous a envoyé son expression sous forme d'illustrations. Depuis lors, vous avez pu retrouver plusieurs de ses dessins inédits dans les numéros suivants. Que ce soit pour illustrer un fait d'actualité, une personnalité ou le lancement d'une activité, il a toujours su nous surprendre avec sa créativité et son humour caustique.



INFLUENCES PRINCIPALES

Depuis près d'un demi-siècle, il dévore les œuvres des maîtres de la BD franco-belge (Franquin, Uderzo, Roba, ...), mais a surtout été marqué par la bande dessinée française du début des années 80 (Moebius, Chaland, Clerc, Ted Benoît...). Convaincu qu'il allait suivre leurs traces, il finit pourtant par prendre la voie de l'architecture, un métier plus sécurisant (financièrement parlant) et qui associe ses deux passions : la technique et le dessin (après tout, Kroll aussi était un architecte !). Pour ses dessins, il garde le style graphique de la « nouvelle » ligne claire (dessin caractérisé par un style épuré mais au contenu plus adulte). Atteint d'un léger daltonisme, il préfère utiliser principalement le noir et blanc ainsi que quelques nuances de gris. Il dessine depuis des années, sous le nom de « Jacq », mais cela fait seulement 3 ans qu'il a rendu ses dessins publics, par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

UN CONFINEMENT CRÉATIF ET PRODUCTIF

Bien que les idées lui soient venues avant le confinement, celui-ci lui a permis de se mettre à la réalisation graphique. Par la suite, il a envoyé une dizaine de planches à différents éditeurs. Dans la journée, il recevait une réponse positive de Vincent Henry des éditions « La boîte à bulles ». La publication de l'album (plus de 80 planches) était en route... Et nous voilà, un an plus tard, à la veille de sa sortie en librairie !

LA BOÎTE À BULLES

Partenaire avec « Les Humanodoïdes associés » (édition phare des années 80 et une des maisons d'édition principale en France), « La boîte à bulles » se veut un éditeur alternatif avec ses 30 à 40 sorties à l'année. Un éditeur très souple, qui a laissé Jacques entièrement libre dans son travail, confie-t-il.

Olivia Kroppek
animatrice



Jacques Noach, architecte, dessinateur et musicien-compositeur (guitariste du groupe rock électrowave belge « Tollan »)

GENÈSE DU PROJET

« Paul et Tom ont été créés une nuit d'insomnie de novembre 2019. Pour passer le temps, je me posais des questions telles que : dans un couple homosexuel, y en a-t-il aussi un qui a les pieds froids ? Ou bien les deux ronflent-ils ? Pourquoi le vendeur de roses qui passe dans les restos ne s'arrête-t-il jamais aux tables occupées par deux hommes ? Ce serait sans doute plus rentable que les tables mixtes, non ? Et ainsi de suite... » L'idée de faire une BD sur la vie d'un couple de même sexe, était née ! Tantôt comiques, tantôt ironiques, souvent critiques sur les préjugés et les idées reçues, il avait déjà réalisé une dizaine de planches une semaine plus tard.



À VOS AGENDAS !

Dès le 7 juillet, vous pourrez vous procurer « Les péripéties homologuées de Paul et Tom » à Ittre (Librairie du Ry Ternel), à Nivelles (Mission BD) et le réseau BD World (dont Charleroi). La BD sera également disponible sur les libraires en ligne.

Retrouvez 'lesdessinsdejacq' sur Facebook et Instagram
www.paulettom.com
jacqn@skynet.be +32475.617.507



JEAN-PAUL METENS, FACTEUR ET COLOMBOPHILE À VIRGINAL

Jean-Paul arrive à Virginal en 1990, quand il emménage dans sa maison de la rue du Moulin à vent. Il est pourtant arrivé à Virginal quelques années auparavant, comme facteur. Un métier qui a évolué au fil du temps : « On a d'abord été 4 facteurs à Virginal. Ensuite, on a été regroupé à Ittre, où nous étions une dizaine. Aujourd'hui tout se fait depuis Nivelles et nous sommes deux facteurs pour couvrir Virginal. Au départ, nous faisons deux tournées par jour à vélo, pour les journaux et pour le courrier. » explique-t-il.



Cela fait 34 ans que Jean-Paul est facteur à Virginal. Pendant de nombreuses années, il a aussi été une des chevilles ouvrières du Judo club Kakémono, qui forme encore des jeunes judokas au centre sportif de Virginal.

Jean-Paul a une passion, depuis toujours : la colombophilie ou l'art d'élever et de faire concourir les pigeons voyageurs. Quand il était jeune, du côté de Couvin, ses voisins et oncles étaient déjà des passionnés. Et le virus a touché Jean-Paul...

UNE DISCIPLINE SPORTIVE

La colombophilie, c'est une vraie discipline, avec des catégories, des parcours, des compétitions, des transferts, etc. Catégories d'âges, d'abord, avec les Jeunes de l'année (moins d'un an), Yearlings (entre 1 et 2 ans) et les Vieux (plus de 2 ans). Mais il n'y a pas que l'âge qui compte. Un pigeon plus âgé est aussi plus expérimenté et donc plus performant.

Les concours sont aussi déterminés en fonction des distances parcourues par le pigeon : vitesse (entre 50 et 250 km), demi-fond (entre 250 et 500 km) et fond (entre 500 et 1.000 km). La plus grande compétition internationale organise un lâcher depuis Barcelone. Le créneau de Jean-Paul, c'est le demi-fond !

UN ENTRAÎNEMENT QUOTIDIEN JUSQU'À LA COMPÉTITION

Quand ils ont 6 semaines, les jeunes pigeonceaux sortent du colombier pour découvrir les alentours. Au fur et à mesure, les cercles vont s'agrandir, pour aller de plus en plus loin. À partir de 4 mois, on peut commencer à les lâcher : d'abord à Ronquières, puis à Senneffe... et de plus en plus loin jusque Quevy. Après quelques semaines d'entraînements, le pigeon est prêt pour la compétition.

Quelques jours avant le lâcher, la nourriture des athlètes est adaptée, pour leur permettre de monter en puissance et d'atteindre leur pic de forme le jour du concours. Réunis dans le local de la Société de colombophilie (à Braine-le-Comte, Nivelles ou Soignies), tous les pigeons compétiteurs sont chargés dans un camion qui les amène jusqu'au lieu du lâcher...

Comment un pigeon trouve-t-il son chemin ? « Je ne sais pas l'expliquer » explique Jean-Paul, « Des recherches ont été menées sur le sujet, mais je ne les ai pas étudiées ».

Quand il revient à son pigeonnier, une puce électronique détecte l'arrivée du pigeon sur la planche d'atterrissage. En fonction du temps et de la distance avec le lieu du lâcher (à ne pas confondre avec la distance parcourue, puisqu'un pigeon peut ne

pas rentrer en ligne droite !), la vitesse (en mètres par minutes) est alors calculée et les résultats sont centralisés pour déterminer le classement de la compétition. Pendant son parcours, un pigeon peut voler à des vitesses allant de 70 à 120 km/h. Tout dépend de la direction du vent, qui est primordiale pour un bon résultat.

L'INTELLIGENCE DU PIGEON

Un bon pigeon, c'est d'abord un bon physique. Un spécialiste peut facilement évaluer la musculature, l'aérodynamisme et le plumage. Mais il y a un facteur qui est difficilement visible, c'est l'intelligence : « Il faut que le pigeon revienne en ligne droite jusqu'au colombier. S'il est distrait ou qu'il s'égaré, son résultat sera moins bon. Les pigeons sont habitués à voler en groupe, qu'on appelle une volée. Il faut que le pigeon, qui doit revenir, puisse avoir l'intelligence de quitter la volée au bon moment pour se rendre au plus vite à son colombier. Pour cela, on essaie de motiver le pigeon, avec sa femelle ou ses jeunes qui l'attendent. » confie Jean-Paul.

UNE PASSION QUI PEUT RAPPORTER GROS

Mais finalement, qu'y a-t-il de passionnant dans la colombophilie, au point de s'occuper de près de 120 pigeons et d'y consacrer plus de 3 heures par jour ? « C'est le fait d'élever les pigeons, d'améliorer la qualité de mon équipe et de les faire concourir. On sélectionne les meilleurs pigeons, pour profiter de leur hérité. Quand un pigeon est trop vieux pour concourir, il devient reproducteur. On peut aussi acheter ou échanger des pigeons. Certains en ont fait un vrai business, avec des investissements qui doivent

Un facteur colombophile à Virginal.



rapporter de l'argent. Un homme d'affaire chinois a acheté un pigeon belge à près de 1,5 millions d'euros. »

La Belgique est une terre de colombophiles, avec 21.000 adhérents, dont 4.000 en Wallonie. Les pigeons belges sont donc réputés dans le monde entier. Mais ces chiffres de vente, qui donnent le tournis, sont bien loin de la réalité de Jean-Paul : « Il m'arrive de vendre un pigeon, mais c'est rare. La plupart du temps, je m'arrange avec un copain et on échange. Quand j'ai un bon pigeon, qui a un palmarès, je pourrais le vendre, mais il m'a donné tant de plaisir que je préfère le garder pour la reproduction. »

Ludovic Devriendt, animateur



Il y a quelques années encore, une société colombophile était implantée à Virginal. Aujourd'hui, il reste 3 colombophiles à Virginal, et 9 dans l'entité d'Ittre. Si la discipline vous intéresse, vous pouvez consulter le site de la Royale Fédération Colombophile de Belgique : www.kbdb.be

METENS Jean-Paul
Moulin à vent 20
1460 VIRGINAL
BELGIQUE
+32494865806

1078430/2016
1er As-Pigeon Prov RFCB Petit 1/2 Fd
2018 & 2020
2ème As-Pigeon EPR HT-BW 2020
21ème As National Demi-Fond RFCB
2018

1°	Maissemy	270 p
1°	Toury	152 p
2°	Pont	725 p
2°	Orléans	209 p
2°	Toury	560 p
3°	Orléans	667 p
3°	Toury	1412 p
3°	Toury	1311 p
4°	Toury	453 p
7°	Toury	2438 p
9°	St Souplet	756 p
9°	Toury	942 p
12°	Orléans	1206 p
12°	Orléans	430 p
13°	Toury	481 p
14°	Ecouen	554 p
15°	St Souplet	1552 p
27°	Toury	1561 p
32°	Toury	1124 p

13 PRIX / 100 SANS DOUBLAGE

COWORK'ITTRE : LE NOUVEL ESPACE DE COWORKING DANS LE CENTRE DU VILLAGE

Le 'coworking', ou partager un espace de travail commun, est un concept en vogue. Contrairement à l'open space en entreprise, les différents co-workers ne travaillent pas spécialement pour le même employeur, ni dans le même secteur. C'est ça aussi, la beauté du lieu : lien social, rencontre et partage peuvent être complémentaires au travail. Axelle van Eyll, épaulée par son mari Thibaut Waterlot, vient d'ouvrir en mai dernier un nouvel espace de coworking dans le Centre d'Iltre, dans le bâtiment de l'ancienne banque BNP Paribas Fortis.

ITTRE : COUP DE CŒUR FAMILIAL

Axelle et Thibaut connaissent bien le village, ils habitent à Hennuyères depuis 13 ans, à la limite de Virginal, avec leurs filles Gabrielle et Luna. Toute la famille a trouvé sa place dans la dynamique ittroise : en tant que bénévole au stand de l'AP lors de la fête de la Saint-Rémy pour Axelle, Thibaut fréquente régulièrement les terrains de tennis à Ittre, en famille ils pratiquent le badminton au club de Virginal et leurs filles sont présentes à tous les ateliers de dessin-peinture du Centre culturel.

MÉTRO, BOULOT, DODO, BURN-OUT...

Après un bac en marketing et un master en sciences économiques et financières, Axelle a évolué dans le secteur financier au sein de grosses banques pendant 24 ans. Un métier qui l'a usée, au point de ne plus pouvoir se lever un jour pour aller travailler... Après ce burn-out, elle a demandé à être transférée au département en charge de la responsabilité sociétale de l'entreprise et notamment de son impact environnemental, sujet qui lui tient à cœur. Mais cela n'a pas été suffisant pour Axelle qui a donné sa démission, tirant un trait final sur ce chapitre de sa vie.

UN NOUVEAU DÉPART

De nature fonceuse, Axelle a toujours eu cette fibre d'indépendante et avait déjà soumis diverses idées de projets futurs à son mari qui a plus la tête sur les épaules. «*Quand je lui ai fait part de ce nouveau projet, cela lui a directement parlé, lui-même amateur d'espace de coworking car il a l'habitude d'y travailler lorsqu'il est en déplacement professionnel.*» La pandémie a favorisé la concrétisation du projet car les besoins des gens ont changé avec le confinement, le télétravail, les restrictions de sorties, ... C'est une chouette alternative au télétravail et à la situation casanière (souvent pénible) que nombre d'entre nous ont connue ces derniers mois.

DE SALLE DES COFFRES À SALLE DE RÉUNION

C'est donc dans le bâtiment de l'ancienne banque ittroise qu'ils ont décidé d'implanter leurs locaux. Choix



(Avant) L'ancienne banque

judicieux de part son implantation au centre du village, à proximité de divers commerces et des écoles, avec en plus une vue agréable et paisible sur l'ancien centre géographique de la Belgique. Après l'achat du bâtiment, la rénovation a débuté en septembre 2020. Beaucoup de travaux ont été réalisés : démolitions de murs afin que l'espace soit le plus ouvert possible, aménagement du grenier (qui était inhabité et uniquement accessible par une échelle), transformation de la salle des coffres en salle de réunion, et j'en passe... !

PLUS DE 250M² DE SURFACE SUR 4 ÉTAGES

Au rez-de-chaussée se trouve à présent l'espace de coworking comprenant plusieurs tables, une cuisine ouverte, un coin détente, des sanitaires (avec une douche pour les sportifs) et un accès extérieur vers la terrasse. La salle des coffres, à l'entresol, a été transformée en salle de réunion et le 1er étage est maintenant un espace de bureaux (mis en location et accessibles 24h/24 et 7j/7). Le grenier a quant à lui été aménagé en un grand espace ouvert, idéal pour y organiser des conférences ou des formations par exemple.

PARTENARIATS LOCAUX

Du mobilier à la signalétique incendie en passant par le remplissage du frigo, Axelle et Thibaut ont fait à appel à des petites structures et ont opté pour des

produits locaux. On y retrouve :

- Une table haute à roulettes et une kitchenette réalisées par « Made by Seb » (Ittre)
- Un garde-corps, une enseigne rétro-éclairée et un escalier qui donne accès au jardin conçus par Jean-Gascard (Ittre)
- L'aménagement des lieux proposé par Open Architecte (Ronquières, le co-fon-

DES MURS HABILÉS PAR DES ARTISTES LOCAUX

Cowork'lttre soutient également les artistes locaux en leur offrant régulièrement la chance de pouvoir exposer sur les murs de leurs locaux. La première à exposer ses œuvres est Alyson Pottiez, habitante de Virginal et artiste autodidacte qui peint depuis des années. Vous



(Après) Axelle Van Eyll, initiatrice de Cowork'lttre, devant la nouvelle façade

dateur habite Ittre)

- Des bières locales de Chez Bobbi (Ittre)
- Le lettrage du logo créé par Jean-Marc Ternisien (JM Phoenix, Braine-le-Château, président de Comatragrind)
- Les parois en plexi et le gel hydro-alcoolique à disposition vient de chez Replay (le directeur commercial habite Ittre) Et enfin (d'un peu plus loin, mais toujours du coin) :
- Des extincteurs et la signalétique incendie d'un commerce de Braine-le-Château
- Et du mobilier d'un magasin de La Hulpe

RÉPONSE À UNE DEMANDE LOCALE

En plus de répondre aux besoins des personnes adeptes du coworking, cela répond également à une demande de la part de la Commune qui avait déjà évoqué le manque d'une pareille dynamique à Ittre. De plus, ce n'est pas nuisible pour la vie du village, bien au contraire. «*Il y a énormément de facettes positives dans le coworking : la notion de créer du lien entre les personnes qui viennent y travailler, ça génère de la créativité, des synergies et c'est source d'innovation. Et en plus, cela donne l'opportunité aux commerçants des alentours d'avoir de nouveaux clients.*» ajoute Axelle.

pouvez admirer ses œuvres pendant les heures d'ouverture et, cerise sur le gâteau, ses toiles sont à vendre !

DIFFÉRENTS PROFILS ET FORMULES FLEXIBLES

Les formules proposées sont souples et variables avec la possibilité de courts termes notamment. Start-uppers, jeunes entrepreneurs, indépendants, télétravailleurs, freelances et même salariés ou étudiants, retrouvez les différentes formules tout compris qui s'offrent à vous sur le site www.coworkittre.be, comprenant l'internet haut débit, café, thé, eau, espace détente, accès à l'imprimante, douche, espace à vélos et jardin.

PROCHAINES PORTES OUVERTES

De nouvelles portes ouvertes sont prévues fin juin afin d'inaugurer la nouvelle terrasse et pour autant que les conditions sanitaires le permettent. La date exacte sera communiquée sur les pages Facebook & Instagram de Cowork'lttre ainsi que sur le site. Restez connectés !

Olivia Krokep,
animatrice

Cowork'lttre
Rue Basse 26, 1460 Ittre
Axelle Van Eyll et Thibaut Waterlot
+32 494 68 69 07
info@coworkittre.be
www.coworkittre.be

AGENDA

JUIN

Di 13	9h30 et 11h	ATELIER ÉVEIL MUSICAL - PARENTS/BÉBÉ (COMPLET)	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Di 13	14h	OTCHALAÏ ET LE CHOEUR DROGA MLECZNA	ETABLE D'HÔTES
Du sa 19 au lun 27/09		KUNSTEN ROUTE(S) DES ARTS	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Sa 19	20h	FRAU BLUCHÈR AND THE DRÜNKEN HORSES & THE TRINGLERS	ZIK-ZAK
Di 20	14h	CONCERT DE MAMALIGA ORKESTRA	ETABLE D'HÔTES
Di 20	18h	BALADE MUSICALE AU BORD DU CANAL	CENTRE CULTUREL ET COMMUNE D'ITTRE, CHAPELLE DE VERRE ET HEPTONE
Sa 26	20h	DEATHTRU & DIRTY WOLFGANG	ZIK-ZAK
Sa 26 au di 01/08		EXPO : ITTRE AU TEMPS DES MACHINES	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Di 27	15h	SIESTE MUSICALE TRANSAT SWING	CENTRE CULTUREL D'ITTRE

JUILLET

Ven 9	20h	TRIBUTE SUCH A NOISE & ALAIN PIRE EXP. & FOIDEBISE	ZIK-ZAK
Ven 23	21h30	CINÉ EN PLEIN AIR « ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES » À FAUQUEZ	CENTRE CULTUREL D'ITTRE / COMITÉ DE QUARTIER DE FAUQUEZ
Sa 24		PROMENADE ET CONCOURS DE PÉTANQUE	COMITÉ DE QUARTIER DE FAUQUEZ
Di 25		MARCHE ADEPS	OI3 LOISIRS
Mer 28	19h	PLACE AUX ARTISTES « COCKTAIL DE BIENVENUE »	LIEU : CHAPITEAU
Mer 28	22h30	PLACE AUX ARTISTES « CABARET : ARCOFALLS »	LIEU : CHAPITEAU
Mer 28	20h30	PLACE AUX ARTISTES « BRUNO COPPENS »	LIEU : GRAND PLACE DE ITTRE
Jeu 29	18h	PLACE AUX ARTISTES « HANSEL ET GRETTEL »	LIEU : CHAPITEAU
Jeu 29	18h	PLACE AUX ARTISTES « ALBERTO GARCIA »	LIEU : CHAPITEAU
Jeu 29	20h30	PLACE AUX ARTISTES « E. LA GRULLA & A. SEGURA) ET OLIVIER COLETTE »	LIEU : GRAND PLACE
Jeu 29	21h	PLACE AUX ARTISTES « LE MÉDECIN MALGRÉ LUI »	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Ven 30	14h	PLACE AUX ARTISTES « LES 3 PETITS COCHONS »	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Ven 30	16h	PLACE AUX ARTISTES « HÊTRE (ECHOS) »	LIEU : CHAPITEAU
Ven 30	18h	PLACE AUX ARTISTES « C'EST DU BELGE (ART QUI SHOW) »	LIEU : CHAPITEAU
Sa 31	14h	PLACE AUX ARTISTES « LES 3 PETITS COCHONS »	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Sa 31	16h	PLACE AUX ARTISTES « TRUELLE DESTIN »	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Sa 31	17h	PLACE AUX ARTISTES « LUCKA »	LIEU : CHAPITEAU
Sa 31	18h	PLACE AUX ARTISTES « LA FOIRE AUX IMPROS »	LIEU : CHAPITEAU
Sa 31	20h	PLACE AUX ARTISTES « LISZA KARIM CLERQ LAY THIS DRUM »	LIEU : GRAND PLACE

AOÛT

Di 1	14h	PLACE AUX ARTISTES « LA ROYALE HARMONIE »	LIEU : GRAND PLACE
Di 1	14h	PLACE AUX ARTISTES « HANSEL ET GRETTEL »	LIEU : CHAPITEAU
Di 1	16h	PLACE AUX ARTISTES « LES CHÈVRES À PULL »	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Di 1	19h	PLACE AUX ARTISTES « LA FONTAINE DES MISÉREUX CRÉATION VEF ET MAGIC LAND »	LIEU : CHAPITEAU
Di 1	19h	COMBICHRIST (US)	ZIK-ZAK
Di 1	21h	PLACE AUX ARTISTES « LORENZO GATTO »	LIEU : GRAND PLACE
Ven 6	19h	CONCOURS DE WHIST	OI3 LOISIRS
Sa 7	21h30	CINÉ EN PLEIN AIR « FANTASIA » À HAUT-ITTRE	CENTRE CULTUREL D'ITTRE - OI3 LOISIRS
Di 8	10h	MESSE, PROCESSION ET REPAS DE LA DUCASSE	OI3 LOISIRS
Du lun 16 au ven 20		STAGE DESSIN - PEINTURE	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Sa 21	21h30	CINÉ EN PLEIN AIR « FANTASIA » À VIRGINAL	CENTRE CULTUREL D'ITTRE - VIRGINAL EN FÊTE
Du lun 23 au ven 27		STAGE DANSE-LAND'ART	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Ven 27	21h	THÉÂTRE PLEIN AIR « LE BÉRET DE LA TORTUE » À ITTRE	CENTRE CULTUREL D'ITTRE - COMMUNE D'ITTRE

<p>★ CENTRE CULTUREL D'ITTRE 36 rue de la Montagne 1460 Ittre 067/64 73 23 info@ittreculture.be www.ittreculture.be</p>	<p>★ CHAPELLE DE VERRE 100, rue de Brancart 1460 Fauquez 0486/53 63 62 info@chapellederverre.be www.chapellederverre.be</p>	<p>★ HEPTONE 7, rue Haute 1460 Ittre 0488/476 905 asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com</p>	<p>★ L'ETABLE D'HÔTES 4B, rue de Tubize 1460 Virginal 067/78 06 70 letable@letable-dhotes.be www.letable-dhotes.be</p>	<p>★ MUSÉE MARTHE DONAS 36, rue de la Montagne 1460 Ittre 0471/216 388 info@museemarthedonas.be www.museemarthedonas.be</p>	<p>★ THÉÂTRE DE LA VALETTE 13, rue Basse 1460 Ittre 067/64 81 11 info@theatredelavalette.be www.lavalette.be</p>	<p>★ ZIK ZAK 28, rue de Tubize 1460 Ittre 0476/530 056 annick@zik-zak.be www.zik-zak.be</p>
--	--	---	---	--	---	--

Centre culturel d'Ittre

en L'ÉTÉ plein AIR 2021

SIESTE MUSICALE

Transat swing
MUSIQUE TZIGANE

Dimanche 27 juin à 15h

Espace Bauthier



RÉSERVATION OBLIGATOIRE
8 €/pers
Gratuit - de 12 ans

www.ittreculture.be

centre culturel d'Ittre

COMARTAGRIND

Centre culturel d'Ittre

en L'ÉTÉ plein AIR 2021

CINÉMA & CONCERT

plein air

ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES
FAUQUEZ
VEN 23 JUILLET

FANTASIA
HAUT-ITTRE
SA 7 AOÛT

CALAMITY
VIRGINAL
VEN 27 AOÛT

19h30 : accueil - 20h : fermeture accès
Réservation obligatoire
GRATUIT - (Places limitées)

www.ittreculture.be

centre culturel d'Ittre

COMARTAGRIND

Nos bureaux seront fermés du 28/06 au 28/07 inclus



Marie

Olivia

Pascale

Nathalie

Karim

Ludovic

Dominique

L'équipe du Centre culturel d'Ittre

COMPRENDRE LES RECETTES ET LES DÉPENSES D'UNE COMMUNE

Le mois dernier, nous avons vu ensemble de quoi se compose le budget ordinaire d'une commune. Ce mois-ci, nous allons examiner la composition du budget extraordinaire.

D'OU VIENT ET OU VA L'ARGENT ? ... L'ORDINAIRE ET L'EXTRAORDINAIRE (RAPPEL)

Le budget se compose de deux parties :

Le budget ordinaire : il correspond à tout ce qui est de l'ordre du fonctionnement courant d'une commune : les frais de personnel, les loyers, les fournitures... Plus précisément, il s'agit de toutes les recettes et les dépenses récurrentes permettant le fonctionnement journalier de la commune.

Le budget extraordinaire : il comprend toutes les recettes et dépenses liées à des investissements. Il concerne toutes les opérations qui modifient le patrimoine communal, comme les ventes ou achats de bâtiments, les subsides en capital pour investissements...

Ces deux parties sont totalement distinctes et le passage de l'une à l'autre est régi par des règles précises.

Voici comment cela se présente pour le budget 2021 de la commune d'Ittre

LE BUDGET ORDINAIRE

Recettes ordinaires	en €	en %
Prestations	632.267 €	5,5%
Transferts	10.522.626 €	91,4%
Dettes	160.353 €	1,4%
Prélèvements	200.000 €	1,7%
TOTAL	11.515.246 €	100,0%

Dépenses ordinaires	en €	en %
Personnel	5.679.600 €	50,2%
Fonctionnement	1.953.215 €	17,2%
Transferts	2.878.459 €	25,4%
Dettes	462.874 €	4,1%
Prélèvements	350.000 €	3,1%
TOTAL	11.324.148 €	100,0%

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

Recettes extraordinaires	en €	en %
Transferts	29.000 €	5,6%
Investissements	- €	0,0%
Dettes	491.736 €	94,4%
Fonds Propres	- €	0,0%
Prélèvements	- €	0,0%
TOTAL	520.736 €	100,0%

Dépenses extraordinaires	en €	en %
Transferts	4.500 €	0,3%
Investissements	1.248.170 €	94,1%
Dettes	74.006 €	5,6%
TOTAL	1.326.676 €	100,0%

COMPRENDRE LA STRUCTURE D'UN BUDGET : COMPARAISON AVEC UN MÉNAGE (2/2)

La comparaison entre un budget communal et celui d'un ménage est utile pour expliquer les termes de la comptabilité publique. Elle permet d'appréhender de manière plus directe en quoi consiste telle entrée ou sortie d'un budget public. Néanmoins, il serait illusoire de croire qu'une comparaison permanente est possible. Pour plusieurs aspects de la comptabilité publique, la référence au budget des ménages n'est pas envisageable.

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

Les recettes extraordinaires Elles correspondent à toutes les rentrées, spécifiquement destinées à de l'investissement.

Elles sont de cinq types :

1. Les recettes de transferts

Elles sont constituées des subsides en capital que la commune reçoit des autres pouvoirs publics. Vu l'importance de cette source de financement, plusieurs communes, dont la nôtre, ont dédié à une partie de leurs personnels la mission de mobiliser des subventions.

⇒ Pour un ménage, ce serait l'obtention d'une prime à la rénovation, pour un embellissement de façade, pour des panneaux solaires, pour des travaux d'isolation...

2. Les recettes d'investissements

Ces recettes extraordinaires sont le résultat de la vente de terrains ou de bâtiments appartenant à la commune. Chaque vente modifie le patrimoine de la commune, ce qui oblige à une gestion bien réfléchie de ce type de recettes qui ne peuvent servir qu'à financer des investissements.

⇒ Un ménage qui vend un terrain, une maison, ...

3. Les recettes de dettes

Il s'agit des montants empruntés par la commune pour financer des investissements.

⇒ L'emprunt contracté pour acheter une maison, une voiture, ...

4. Les fonds propres

Les fonds propres n'apparaissent pas chaque année dans le budget. Ils existent lorsque la commune a réalisé un boni une année antérieure (quand elle a obtenu davantage de recettes que de dépenses) ou que l'argent d'une vente d'un terrain ou bâtiment réalisée l'année précédente n'a pas encore été utilisé. Cette partie de fonds propres est donc constituée de ressources uniquement communales et montre « l'effort fourni » par la commune.

⇒ Cela correspond à une épargne qu'on a réussi à constituer progressivement et qui devient disponible pour réaliser un achat.

5. Les recettes de prélèvements

Parfois, il est possible de réaliser un transfert de l'ordinaire vers l'extraordinaire, mais seulement dans ce sens-là ! Cela permet d'avoir davantage de

ressources en termes d'investissement, mais encore faut-il qu'il existe une disponibilité au niveau du budget ordinaire. Ces prélèvements sont soit réinscrits comme recettes extraordinaires la même année, soit sont transférés vers une réserve pour investissements futurs et créent ainsi des fonds propres. Dans ce cas, on peut parler d'un autofinancement d'investissement grâce à une épargne réalisée sur le budget ordinaire.

⇒ Dans un ménage, il s'agirait d'une situation où on dispose d'un surplus sur son compte courant en fin de mois ou d'année, et qu'on utilise pour rembourser plus vite un emprunt.

LES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Elles représentent toutes les dépenses d'investissements de la commune, des achats de biens amortissables (bâtiment, photocopieuse, voiture...) ou des subsides pour investissements. Elles reflètent davantage les intentions d'un Collège. Elles dépendent en effet des capacités et de la volonté de la commune à aller chercher des fonds supplémentaires pour développer tel ou tel investissement.

Elles sont de 3 types :

1. Les dépenses de transferts

Montants que la commune octroie à d'autres structures (telles que les fabriques d'église, des associations sportives...) pour effectuer des investissements ; on pourrait dire qu'il s'agit d'« investissements indirects » réalisés par la commune.

⇒ Cela pourrait correspondre, par exemple à une aide donnée à un enfant pour qu'il s'achète une mobylette

2. Les dépenses d'investissements

Elles représentent les travaux que la commune compte effectuer, comme les travaux de voirie et places publiques, la construction de logements ou encore les gros travaux de réparation.

⇒ Pour un ménage, l'agrandissement de la maison, l'achat d'une voiture.

3. Les dépenses de dettes

Il s'agit de placements que la commune décide de réaliser.

⇒ Placement à long terme (plus d'un an), achat d'actions ou d'obligations...

Karim Sarton,
animateur

Vous avez des remarques ? Des questions ? Vous désirez aller plus loin ? ...

N'OUBLIEZ-PAS QU'UNE FORMATION ACCESSIBLE À TOUS ET AXÉE SUR LA COMPRÉHENSION ET LA LECTURE DU BUDGET DE NOTRE COMMUNE EST PRÉVUE EN SEPTEMBRE 2021 !
Pré-inscriptions via l'adresse : karim@ittreculture.be

CONSEIL COMMUNAL DU 27 AVRIL 2021

Présents : Christian Fayt (IttrePlus), Pascal Henry (MR), Françoise Peeterbroeck (EPI), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Lindsay Gorez (MR), Arthur Deghorain (EPI), Paul Pierson (EPI), Alizée Olivier (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Pol Perniaux (Pacte), Claude Debrulle (Pacte), Luc Schoukens (Pacte).

Excusée : Hélène de Schoutheete (I.C.)

Christian Fayt (EPI) commence par demander une minute de silence en l'honneur d'anciens élus ou membres de l'administration communale qui sont décédés durant les semaines précédentes, Michel Chapelle et Monique Dedobeeler. Il ajoute à ces personnes une pensée pour le papa de l'échevin Pascal Henry.

1. COVID 19 – POINT SUR LA SITUATION

Christian Fayt (EPI) annonce qu'il y a encore 21 cas de personnes infectées, ce qui est relativement peu et place Ittre dans les dernières communes. Ce sont surtout des contaminations au niveau familial. Les premiers chiffres concernant la vaccination sont arrivés également. Sur un total de 5512 personnes de plus de 18 ans, 1949 personnes ont reçu la première dose, et 602 personnes ont déjà reçu les deux doses au 15 avril. Par tranches d'âge, cela donne : 85 ans et plus : 73 %, de 75 à 84 ans : 74 %, de 65 à 74 ans : 62,5 %, de 55 à 64 ans : 20 % et de 18 à 54 ans : 10 %. Le Bourgmestre explique également que ces chiffres permettent d'approcher les 70 % nécessaires pour entamer le plan plein air au niveau de la Belgique.

Les restaurateurs de la commune ont également été reçus par des membres du Collège. Quand les décisions du Conseil de sécurité ont été annoncées, ce n'était pas facile à gérer. Mais ils ont tous été invités, un par un, pour pouvoir exprimer leurs attentes, leurs doutes, leurs espoirs et leur volonté d'ouvrir ou non des terrasses. Ces réunions ont été constructives, et le Bourgmestre souligne la bonne attitude des restaurateurs, tous très respectueux. Il y aura un soutien de la commune. Aucun n'a demandé de pouvoir utiliser des espaces publics pour agrandir sa terrasse. Le Collège a aussi pu apprendre beaucoup de choses de la façon de gérer les restaurants, notamment en ces temps de crises. Il y avait bien sûr des questionnements sur la situation des terrasses, mais aussi énormément par rapport au personnel au chômage temporaire, aux fournisseurs, à qui ils n'ont plus fait de commandes depuis des mois parfois et qui vivent aussi au ralenti. Beaucoup souhaitent recommencer doucement, de façon modérée. Le Bourgmestre souligne l'importance que les Ittrois les soutiennent encore pendant cette période qui ne sera pas facile. Il espère enfin qu'ils pourront ouvrir le plus vite possible dans des conditions normales. Il pense aussi aux autres professions qui ont subi des problèmes très importants, et notamment aux métiers de contact non-médicaux (coiffeurs,

esthéticiennes, paramédical, etc.) À la suite de ces différentes rencontres, **Lindsay Gorez (MR)** et lui-même vont proposer au Conseil un règlement concernant une aide à différents secteurs. Il rappelle qu'il y a toujours le véhicule Trans'lttre qui est à disposition des citoyens qui doivent se déplacer pour se faire vacciner. Enfin, il note aussi que l'administration reste disponible pour répondre à toutes les questions que pourraient se poser les ittrois.

Claude Debrulle (Pacte) remercie le Bourgmestre pour ces explications, notamment sur les initiatives prises pour apporter des aides. L'HORECA et les métiers de contact ont été cités. Qu'en est-il du domaine culturel ? Il souffre également et il y a quelques acteurs présents dans la commune. Il estime utile de savoir où ils en sont, comment ils envisagent l'avenir. Des arrêts de justice sont tombés ce matin qui permettent des assouplissements aux mesures en vigueur. L'administration dispose-t-elle d'informations pour ce secteur ? Quelles initiatives sont susceptibles d'être prises ? Il se souvient également que lors d'un conseil précédent, le Conseil avait évoqué l'ensemble de la situation. Il avait été expliqué que la situation économique et sociale risquait de se détériorer. Qu'en est-il donc de l'idée de réunir le conseil de concertation sociale Commune/ CPAS pour peut-être aller plus loin et plus en détail avec ce point unique à l'ordre du jour : quelle est la situation ? Comment la ressent le CPAS ? C'est une situation globale qui touche l'ensemble des secteurs.

Pol Perniaux (Pacte) a une question plus générale. Dans les derniers jours, certaines voix se sont fait entendre pour appeler à une autre façon d'affronter la pandémie. Peut-être qu'au lieu de travailler secteur par secteur, il serait intéressant plutôt de mettre en place un protocole COVID, de normes de sécurité à respecter. Le conseiller croit avoir compris que ce serait aux communes de contrôler et de mettre en place ce protocole. Une réaction par rapport à cela ?

Christian Fayt (EPI) explique que le niveau culturel le préoccupe aussi. Il y a eu des discussions, notamment avec le CLI, pour constater comment se portent différents acteurs et actrices au niveau de la commune. Une chance pour beaucoup d'entre eux est qu'ils ont également un autre métier qui leur permet de survivre. L'année passée avait été lancé Place aux Artistes en été pour permettre aux artistes de la région d'obtenir une aide à ce moment-là avec leur spectacle. Cela sera réitéré. Il a aussi entendu qu'il y aurait peut-être une idée pour permettre plus de spectacles vers la jeunesse. Le Collège essaiera aussi de faire l'impossible pour eux aussi. D'autres propositions ont déjà été reçues également, de pouvoir faire défiler des artistes le long du canal sur des bateaux. Des choses se font. Là aussi, il souligne l'importance de les aider d'une manière normale dès que possible. Mais il y a encore beaucoup de personnes affectées pour le moment. Il ne veut pas se réjouir trop vite et avoir des soucis.

Françoise Peeterbroeck (EPI) revient quant à

elle à l'idée du conseil commun Commune et CPAS. Au vu du nombre de dossiers nouveaux et compliqués à gérer pour le moment, la priorité est juste de les traiter au mieux et de façon efficace. Mais la MB1 va devoir passer au niveau de la concertation, donc il sera peut-être intéressant d'ajouter ce point aussi.

Christian Fayt (EPI) revient sur la question de la réflexion autour des mesures. Évidemment, tout arrive au niveau des communes. Le Bourgmestre explique que la commune s'adaptera. Il souligne d'ailleurs la très bonne collaboration au niveau des 27 + 1, avec le gouverneur, la Province, mais aussi entre les quatre bourgmestres de l'Ouest du Brabant wallon. Il pense qu'il faut faire confiance aux gens, avoir confiance en les restaurateurs, en les coiffeurs, etc. pour la mise en place de toutes les mesures et dispositions pour se protéger eux d'abord, mais aussi les personnes qui bénéficient de leurs services. Il faudra continuer à s'adapter à ce virus, avec les variants. On ne peut pas compter que sur le vaccin et il vaut mieux rester prudent.

Claude Debrulle (Pacte) demande ce qu'il en est de sa demande quant à la suite à donner à décision de la Cour d'Appel. Y aura-t-il un examen plus approfondi de la part de la commune ?

Christian Fayt (EPI) explique que certains restaurateurs ont souhaité que l'administration passe pour vérifier que tout ce qu'ils ont fait répond bien aux règles, pour être rassuré. Il rappelle que l'été passé, lors de Place aux Artistes et d'autres manifestations, il a fallu intervenir plusieurs fois parce que tout n'était pas respecté. Ça, ça ne va pas. Cette année, dans les écoles et en concertation avec les directeurs, il a été décidé d'empêcher l'entrée des personnes pour des activités culturelles. Tant que c'est le code rouge, le CLI a lui aussi décidé de ne pas faire de culturel dans les écoles. Ce ne sont pas des décisions faciles, mais la commune a été parmi les communes les plus affectées. Il faut continuer de faire attention et de responsabiliser les gens.

2. SIPPT – DÉCLARATION DE POLITIQUE DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Christian Fayt (EPI) explique qu'il y a eu une réunion avec plusieurs points à l'ordre du jour. Un des points abordés était la déclaration de politique de bien-être au travail. Il a été accepté à l'unanimité par le comité de concertation. Les conseillers l'ont reçu pour lecture. Ce document est là pour essayer que le personnel soit le mieux possible pour effectuer ce qu'il a comme tâche, que l'environnement de travail soit le plus adapté possible.

Pascale Carton (I.C.) se demande si cette déclaration, qui pointe principalement le bien-être physique, a permis également une analyse du bien-être mental des travailleurs ? **Carole Spaute (Directrice Générale de l'Administration communale)** explique qu'ici, l'employeur s'engage à mettre tous les moyens possibles en

œuvre pour assurer la santé des travailleurs, qu'elle soit physique ou mentale. C'est donc vraiment global.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

3. SIPPT – DISPENSE DE SERVICE AUX MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DANS LE CADRE DE LA VACCINATION

Christian Fayt (EPI) annonce que le Collège a également reçu, de la part du Ministère de l'Intérieur de la Région wallonne, une demande de dispense de service à octroyer aux membres du personnel des pouvoirs locaux pour leur permettre de participer au programme de vaccination.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

4. CPAS – CONVENTION DE COOPÉRATION ARTICLE 60

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique qu'il s'agit de la convention-cadre, comme chaque année, entre la commune et le CPAS pour la mise à disposition, quand c'est faisable, d'au moins une personne bénéficiant du programme article 60.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

5. CPAS – CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE – DÉMISSION D'UN MEMBRE

Françoise Peeterbroeck (EPI) demande d'acter la démission de Thierry Wyns (I.C.) Il restera en fonction jusqu'au moment où son remplaçant aura prêté serment.

6. MARCHÉS PUBLICS – ARCHIVAGE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE ET DU CPAS D'ITTRE ET NUMÉRISATION DES DOSSIERS URBANISTIQUES – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Françoise Peeterbroeck (EPI) précise qu'il s'agit donc d'un nouveau marché public commun rentrant dans les synergies CPAS et Commune, et cela sera de plus en plus régulier. Il concerne l'archivage de tous les dossiers administratifs et surtout, la numérisation des dossiers du service urbanisme. Ce marché ne peut être confié qu'à une seule entreprise en raison de sa spécificité technique. Il est conclu pour trois ans. On y évoque des quantités présumées, parce qu'il est difficile de déterminer le nombre de jours nécessaires pour la réalisation de tous ces travaux. Il est prévu 25 jours par an pour le service urbanisme, 20 jours par an pour les archives communales et 25 jours par an pour le CPAS. Le montant est de 148 648 EUR TVAC sur trois ans, en répartissant entre le CPAS et la commune en fonction des prestations. 20 000 EUR ont été inscrits au budget 2021. Le solde sera inscrit en MB1. Pour le CPAS, rien n'avait été inscrit, cela sera donc aussi repris en MB1. L'avis de la directrice générale est favorable. Le dossier devra également passer par la tutelle.

Chantal Vanvarebergh (I.C.) demande si tous les dossiers de l'urbanisme vont être numérisés, ou seulement ceux à partir de 1977. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond que ce sera seulement à partir de 1977 selon les informations dont elle dispose.

Claude Debrulle (Pacte) trouve cela un peu coûteux, mais le projet lui semble indispensable.

Il est étonné qu'il y ait une seule entreprise en Wallonie qui puisse mettre sur pied cet outil dans l'espace francophone. Qu'en est-il de la concurrence selon les règles de l'Union européenne ?

Carole Spaute (Directrice Générale Administration Communale) explique que dans ce cas-ci, pour la commune, il y a déjà un système d'archivage qui est utilisé depuis de longues années. Changer tout le système imposerait un coût exorbitant, et les agents sont habitués au système actuel. La loi sur les marchés publics permet de ne consulter qu'un prestataire lorsqu'il y a un impondérable technique qui fait que changer d'opérateur entraînerait des coûts exorbitants.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

7. MARCHÉS PUBLICS – COMMUNES PILOTES WALLONIE CYCLABLE – PROPOSITION DE L'IFPBW D'ADHÉSION AU MARCHÉ COMMUN « AUDIT DE LA POLITIQUE CYCLABLE AU SEIN DES COMMUNES »

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente ce nouveau marché public proposé par l'IFPBW. En janvier, pour rappel, le Conseil avait approuvé la candidature de la commune au projet Commune pilote Wallonie Cyclable. La candidature d'Iltre a été retenue. Une des conditions pour bénéficier des subventions est d'avoir un marché public en vue de la désignation d'un bureau d'études.

L'IFPBW a lancé ce marché commun à peu près aux mêmes dates. Cela permet à la commune de gagner du temps pour ne pas faire le cahier des charges, et cela permettra une économie financière également. La décision devant parvenir pour le 20 avril à l'IFPBW, le Collège a marqué son accord, et il demande au Conseil de ratifier cette décision. Le montant se situerait entre 6 000 et 7 000 EUR, et il pourrait diminuer encore un peu si plus de communes adhèrent au marché.

Chantal Vanvarebergh (I.C.) se demande s'il n'était pas question de créer un Comité Vélo dans le cadre du projet. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** confirme que c'est une des trois conditions. Mais ici, ce n'est pas le point proposé, il viendra plus tard.

Pascale Carton (I.C.) note qu'il y a plusieurs communes qui sont déjà inscrites dans ce marché, dont des plus grosses communes qu'Iltre. Elle demande que le Collège soit vigilant à ce que le travail soit adapté à la spécificité de la commune d'Iltre, même si elle est plus petite. **Fabienne Mollaert (EPI)** confirme que la volonté est bien que chaque commune ait son audit spécifique. Elle précise aussi qu'il y a un timing déterminé pour chaque commune.

Claude Debrulle (Pacte) se demande quelle est la compétence de ce bureau d'études. Il va devoir faire un diagnostic de l'existant et puis promouvoir une politique nouvelle ou des améliorations. A partir de quand dans le processus ce bureau d'études pourra-t-il remettre en cause une option déjà prise ou promouvoir des politiques nouvelles ? **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que cela reste encore vague. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il va en effet prendre en considération ce qui existe déjà et étudier le bienfondé du projet, notamment par rapport à une fréquentation potentielle de sen-

tiers vers Nivelles.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

8. POINT SUPPLÉMENTAIRE : MODIFICATION DU ROI DU CONSEIL COMMUNAL DANS LE CADRE DE LA RETRANSMISSION DES SÉANCES SUR FACEBOOK

Christian Fayt (EPI) revient sur une demande formulée quant au règlement d'ordre intérieur du Conseil communal lorsqu'il y a retransmission. Une réponse a été reçue à ce sujet de l'UVCW, mais pas encore du SPW. Les communes subissent actuellement une obligation décrétable temporaire de diffusion des séances en direct mais elles n'ont reçu aucune modalité pratique, et il revient donc au Collège d'en déterminer. Une mise au point avait été faite lors du conseil précédent, et tout le monde a respecté ce qui avait été convenu. Le Bourgmestre souhaite que ça continue dans ce sens. L'administration va continuer d'essayer d'obtenir des réponses de la part du SPW. Comment empêcher les personnes qui sont sur les réseaux sociaux de communiquer alors que c'est le réseau social ?

Carole Spaute (Directrice Générale Administration Communale) précise que la réponse de l'UVCW explique que s'il y a bien obligation décrétable de réunir le conseil communal et de le faire potentiellement en conférence, il n'y a aucune obligation quant aux modalités. Il y a déjà des règles qui s'appliquent au travers du Code de la démocratie locale et du ROI du Conseil. Il faut se baser sur cela pour rappeler qu'il n'y a pas de participation possible du public, et qu'il ne peut pas y avoir d'interaction entre conseillers et public lors d'un Conseil. Cela n'appelle pas à des modifications du ROI, ces seules règles suffisent à mettre le cadre. Avec le service des affaires générales et le service communication, il y a eu un travail pour essayer de bloquer les commentaires, mais ce n'est pas possible techniquement. La seule possibilité est de mettre une personne en tant que modérateur, ce qui a un coût aussi.

Ferdinand Jolly (I.C.) note qu'il aurait dû présenter ce point, qui était sa question. **Christian Fayt (EPI)** s'excuse. **Ferdinand Jolly (I.C.)** demande si à l'avenir, la rediffusion sera systématique. **Carole Spaute (Directrice Générale Administration Communale)** explique que les modalités seront encore différentes. Actuellement, chaque conseiller se réunit en ligne et il suffit de cliquer sur le bouton live pour activer le direct. Se retrouver en présentiel et le diffuser en live impliquerait une technique complètement différente, avec des caméras et des micros. Certaines communes avaient fait le pas avec le Covid, c'est un investissement, pour le matériel, mais aussi pour la formation du personnel.

Luc Schoukens (Pacte) a deux réflexions. Dans un premier temps, il estime que si les citoyens font des commentaires sur les débats, c'est leur droit. **Carole Spaute (Directrice Générale Administration Commune)** n'est pas d'accord, puisqu'en présentiel, le public ne peut pas intervenir sur les débats et le président de séance y veille. Pour **Luc Schoukens (Pacte)** l'important est surtout de supprimer les interactions entre conseillers et public. Concernant le fait de se réunir en visioconférence, il estime que c'est une décision que le Collège a pris, et qu'il n'est pas

interdit de se réunir en présentiel selon ses informations. Il espère que cela se fera au plus vite.

Christian Fayt (EPI) explique que des réflexions sont en cours. Le Collège a dû faire le mieux possible en moins de temps possible.

Claude Debrulle (Pacte) a lui aussi plusieurs observations. Il trouve que c'est une bonne initiative de permettre qu'un public – beaucoup plus large qu'en présentiel – puisse suivre ces débats et en tirer, le cas échéant, des enseignements éventuellement. Il a espoir que cette initiative puisse être poursuivie après la pandémie. Selon lui également, la technique nouvelle pose des questions nouvelles. À ce jour, il n'y a pas eu de dérive mais rien n'exclut qu'il y en ait. Il demande donc si le Conseil sera saisi, dans un délai raisonnable et en fonction des réponses attendues, de propositions susceptibles d'adapter le ROI ?

Christian Fayt (EPI) estime que rien ne le garantit à ce stade. **Carole Spaute (Directrice Générale Administration Communale)** explique que l'administration n'est pas en mesure de changer le Code de la démocratie locale, et le ROI du Conseil en est tiré. Elle ne voit pas ce qui pourrait être ajouté pour gérer cet aspect.

9. POINT SUPPLÉMENTAIRE DE I.C. ET CLAUDE DEBRULLE (PACTE) : EXTENSION DES BÂTIMENTS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

Claude Debrulle (Pacte) rappelle que le 23 février dernier, le Conseil a été appelé à délibérer sur le projet d'aménagement du bâtiment de l'administration communale. Ce projet a été adopté par 9 voix contre 7 et une abstention. Les conseillers I.C. et le conseiller Debrulle ont procédé à un nouvel examen de la délibération adoptée à cette date et ils ont constaté qu'elle comportait une erreur budgétaire pouvant faire annuler la délibération par la tutelle. Le conseiller rappelle les chiffres présents dans la délibération, à savoir un coût estimé de 750 000 EUR, un subside régional PIC de 400 000 EUR et un emprunt à charge de la Commune de près de 500 000 EUR. Selon eux, il y a une surévaluation de 150 000 EUR du subside PIC, qui ne peut excéder 270 000 EUR.

En raison de cette erreur, l'appréciation du conseil communal aurait été induite en erreur sur l'impact budgétaire du projet. C'est la raison pour laquelle le groupe I.C. et le conseiller Debrulle demandent au Collège de soumettre un nouveau projet de délibération corrigeant cette erreur de subventionnement du projet. Si ce n'est pas fait, ils craignent une annulation par la tutelle régionale de la décision.

Suite à l'interview donnée par le Bourgmestre le 21 avril 2021 au journal la DH, ils en profitent pour partager d'autres considérations sur l'évolution du projet. Depuis la délibération du 23 février, ils estiment en effet que le projet a été



Le projet d'extension des bâtiments de l'administration communale d'Ittre continue de faire débat

largement contesté par une campagne d'opposition menée par leurs groupes politiques, mais également par l'opinion publique via les réseaux sociaux et la presse. Pour éviter toute ambiguïté, le conseiller répète que tout le monde est favorable à la réaffectation du bâtiment de l'ancienne poste. Cependant, cette réaffectation telle qu'elle est proposée leur semble déraisonnable pour trois raisons.

La première est l'absence d'enquête publique, qui aurait permis à la population de s'exprimer sur l'aménagement de ce lieu emblématique. Le conseiller rappelle le point 21 de la Déclaration de Politique Générale de la majorité PS/MR, à savoir le fait qu'il était prévu d'organiser « systématiquement une information et une consultation de la population pour tous les grands projets initiés par la commune ». Lors du conseil du 23 février, le conseiller avait demandé pourquoi une enquête publique n'était pas prévue, et il lui avait été répondu que la fonctionnaire déléguée ne demandait pas d'enquête publique. La question lui a été posée et elle a répondu qu'elle se prononcerait lorsqu'elle serait saisie du dossier, ce qui est une nuance.

La seconde raison est le coût de l'ensemble du projet. Il est évalué à 750 000 EUR, auquel il faut ajouter les imprévus habituels, sans compter la possibilité d'une passerelle reliant le CPAS et l'administration, que le groupe I.C. et Claude Debrulle (Pacte) évaluent à 100 000 EUR. Ce coût leur semble déraisonnable et est principalement lié à l'installation d'une salle dédiée aux célébrations de mariage et aux réunions du Conseil communal dans le grenier de l'ancienne poste. Cela implique la construction à l'arrière du bâtiment d'une annexe permettant d'ajouter un monte-personnes et des escaliers. Cela ne leur semble pas nécessaire étant donné que ces célé-

brations se tiennent déjà dans la Salle Planchette, qui a été récemment rénovée et qui est de plain-pied, résolvant aussi la question de l'accessibilité PMR. Cette solution permet d'affecter le grenier à une autre utilisation et d'éviter la construction de cette annexe. De plus, ce nouvel aménagement ne compromet pas d'ici à la fin de l'année l'obtention du subside du PIC.

La troisième raison à l'opposition du projet est l'absence d'isolation intérieure dans le bâtiment de l'ancienne poste, alors qu'il est de plus en plus demandé de tendre vers un bâtiment passif à 100 %. Il est également inscrit dans la Déclaration de Politique Générale de la majorité qu'elle s'engage à soutenir et à promouvoir toutes les mesures d'économies d'énergies tant dans la construction que dans la rénovation de même que dans la lutte pour la diminution des gaz à effet de serre dans les domaines où la commune peut agir. Le gestionnaire du projet a expliqué que tous les planchers de ce bâtiment devaient être refaits, et que l'isolation intérieure des murs était prévue. Mais ce poste a disparu en raison de l'enveloppe fermée de budget. Le conseiller revient sur l'interview donnée à la DH, où le Bourgmestre a déclaré que l'architecte explique que 80 % des déperditions de chaleurs viennent de l'isolation de la toiture, que les murs pouvaient se passer d'isolation dans des anciennes constructions avec de gros murs comme ici, et que rien n'empêche de les isoler après. Le conseiller déclare que l'architecte qu'ils ont consulté pour vérifier ces informations avait avancé lui le chiffre de 40 % maximum des déperditions liées à l'isolation de la toiture. De plus, le conseiller demande si le projet respecte les dispositions du Code régional de l'urbanisme.

En conclusion, **le groupe I.C. et le conseiller Debrulle** demandent de solliciter auprès de la Région wallonne l'ouverture d'une enquête publique au



POUR VOS PUBLICITÉS LE PETIT TRAM
WWW.ITTRE.CULTURE.BE
INFO@ITTRE.CULTURE.BE



BÂTIMENT & JARDINAGE

Devis gratuit

Indépendant pratique tous types de travaux intérieurs et extérieurs - Evacuation des déchets

0486/ 723 456

CONSEIL COMMUNAL

plus vite, de solliciter l'avis de la CCATM à ce propos, et de revoir la conception du projet pour en diminuer le coût global tout en privilégiant une politique d'économie d'énergie.

Christian Fayt (EPI) remercie le conseiller pour cet exposé. Il aimerait rappeler ce qu'est le subsidé PIC. C'est un plan d'investissement communal. Ce sont les Bourgmestres, les échevins des travaux et des finances qui sont à la manœuvre ici. Une somme d'argent est dédiée à chaque commune wallonne dans ce cadre. Suite à une révision pour Ittre, l'enveloppe dévolue est actuellement de 407 738,43 EUR. Lors des PICs précédents, il y avait une obligation pour la commune de consacrer l'entièreté à des travaux d'égouttage, puisque Ittre était en retard en la matière. Cela a permis de refaire l'égouttage, mais aussi les voiries, sur une grande partie de la commune. Ce projet est encore en cours avec la mise en place notamment d'un collecteur pour Haut-Ittre jusqu'ici oublié. L'estimation de ces travaux est de 2 300 000 EUR actuellement, et le projet va bientôt passer au niveau de l'InBW.

Dans cette enveloppe, des projets ont été prévus par la Majorité : l'égouttage des rues du Bilot et de Thibermont (avec un avantage important puisque la rue du Bilot est entièrement prise en charge par la Région wallonne), le centre administratif avec 888 412,12 EUR estimés en 2019 et la réparation du mur du cimetière de Virginal pour 80 000 EUR. Il y a une obligation d'arriver entre 150 et 200 % de la somme dédiée à la commune, donc on arrive à un budget de 1 406 050 EUR. Avec les problèmes qu'il y a eu aux papeteries et chez NLMK, il a été décidé de diminuer la somme initialement prévue pour le centre administratif, et de passer de 888 000 EUR à 750 000 EUR.

Que dit la Région wallonne ? Que ces 407 738,43 peuvent être affectés où la commune le décide. Si le Collège décide que l'égouttage de la rue de Thibermont sera finalement financé sur fonds propres et que l'entièreté du PIC va au projet du centre administratif, c'est son droit. Le Collège a aussi eu des contacts avec la tutelle. Ils estiment que l'interpellation faite est là pour faire croire aux citoyens que l'administration ne sait pas comment gérer ses dossiers. Toutefois, le montant maximal renseigné pour le PIC 2019-2021 est bien de 407 738 EUR. C'est une enveloppe globale pour l'ensemble des dossiers, et à ce stade, la délibération du 23 février ne pose donc pas de problème en l'état.

Le Bourgmestre estime que tout cela est le fruit d'une campagne électorale, mais qu'il y a beau-

coup d'erreurs dans ce que les conseillers partagent comme information : ce ne sont pas 750 000 EUR pour 50m² mais bien pour 450m² rénovés. Il n'est pas nécessaire d'avoir une décision urbanisme concernant le chauffage, cela ne regarde pas l'urbanisme et il n'y a jamais eu de telle démarche auprès de l'urbanisme. Quand il est dit que rien n'est fait pour l'isolation, c'est oublier les montants présentés pour le remplacement de tous les châssis. Cela fait douze ans que ce bâtiment est inoccupé, et il est grand temps de faire avancer ce dossier. Concernant l'isolation des murs, il a en effet été demandé de ne pas faire certains travaux pour diminuer le prix. Mais ce projet veut répondre à trois demandes : une demande du personnel de pouvoir avoir des bureaux adaptés et de pouvoir faire son travail dans toute la discrétion possible, de pouvoir avoir des bureaux où l'on peut accueillir le public, une demande d'accessibilité aux PMR, qui ne peuvent actuellement pas accéder au Service Général, aux Finances, à l'Urbanisme, et une demande du CPAS dont les bureaux sont actuellement dans un mauvais état. Ces travaux permettront aussi de favoriser les synergies entre les deux entités. La commune doit accueillir du personnel supplémentaire (pour le PCS, le conseiller en énergie, etc.) mais il faut leur offrir un espace de travail également. **Le Bourgmestre** trouve scandaleux qu'alors que les conseillers viennent de valider une charte sur le bien-être du personnel, ils reviennent en arrière sur ce dossier. C'est toujours trop cher. Lorsque c'était pour le centre sportif, ça ne semblait pas poser autant de problème.

Le Bourgmestre réaffirme que sur ce dossier, la Majorité ira jusqu'au bout, peu importe les actions de l'opposition. Enfin, il rappelle que si l'estimation est de 750 000 EUR, il ne faut pas oublier les subsides que le Collège va s'efforcer de trouver. L'emprunt sera équivalent à 3,5 EUR par an par habitant.

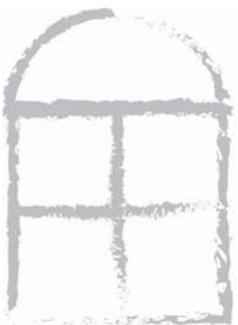
Ferdinand Jolly (I.C.) trouve inacceptable qu'il n'y ait eu ni information ni consultation du public, alors que le Collège s'y est engagé dans son projet électoral et dans la Déclaration de Politique Générale. Il estime qu'en ne tenant pas ses promesses, le Collège perd en crédibilité et induit la méfiance vis-à-vis des responsables politiques. Il s'agit de la Maison communale, destinée à tous les habitants. Il aurait au moins fallu associer les habitants proches, d'autant plus que l'extension prévoit la une construction massive en rupture avec le bâti existant dans le centre. La moindre des choses aurait été de

consulter la CCATM et de faire une enquête publique pour les riverains.

Il reprend le chiffre du remboursement de l'emprunt contracté cité par le Bourgmestre, à savoir 3,5 EUR par habitant, mais rappelle que lorsqu'on emprunte, l'on rembourse également des intérêts. Le remboursement revient donc à un montant de 3,9 EUR par habitant par an. Concernant les travaux d'égouttage, Ferdinand Jolly confirme que les trois dernières législatures ont fait un travail remarquable en continuité, et que tout le monde doit s'en réjouir. Il trouve important que les habitants soient informés des projets importants que la majorité envisage de développer et pour lesquels les habitants vont contribuer. Il cite une série de projets sur fonds propres : le sentier 96 pour 41 000 EUR, les nouvelles classes à Ittre pour 157 000 EUR auxquels s'ajoutent 337 000 EUR de subsides, le Vieux Chemin de Nivelles pour 100 000 EUR, le Musée Marthe Donas pour 250 000 EUR, soit 551 000 EUR qui correspondent à 78 EUR par habitant. Tout cela va rapidement absorber l'augmentation d'impôt qui doit rapporter 500 000 EUR supplémentaires, soit 71,42 EUR par habitant par an. S'ajoutent à cela les projets sous emprunt, à savoir 491 000 EUR pour l'extension du centre administratif, 147 000 EUR pour la maison rurale d'Haut-Ittre, 600 000 EUR pour la nouvelle bibliothèque et 450 000 EUR pour le futur projet de maison rurale de Fauquez (estimée à 1 500 000 EUR dont 70 % de subsides). En tenant compte de l'emprunt déjà contracté pour la crèche de Virginal, cela monte l'emprunt total à 2 154 000 EUR, soit un remboursement de 17 EUR par habitant et par an.

Le conseiller explique que son groupe est inquiet de cette folie des grandeurs, d'investissements qui leur semblent démesurés. Il y a moyen selon eux d'aménager l'ancienne poste à moindre coût. Des alternatives sont possibles, en concertation avec la CCATM et les habitants, sans monte-personnes, sans aménager la salle des mariages à l'étage. L'aménagement du bâtiment doit pouvoir faire l'objet d'un investissement rigoureux qui n'hypothèque pas l'avenir des générations futures.

Claude Debrulle (Pacte) est impressionné par la belle démonstration du Bourgmestre, mais qui ne répond pas à la question posée : ne faut-il pas corriger l'erreur d'un emprunt de 500 000 EUR et d'une subvention de 400 000 EUR qui donnent une estimation de 750 000 EUR alors que ce devrait être 900 000 EUR ? Il insiste aussi sur le fait



Ets.
BONTET PHILIPPE
S
P
R
L

0475/571 399 - 067/64 83 01
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES
WWW.BONTET.BE

CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS



Cuisines équipées sur mesure ...

Yvèbé sprl
Une histoire de cuisine ... yvesvanbrabant@gmail.com
0495 20 20 89
www.yvebe.be

CONSEIL COMMUNAL

que le projet est apprécié dans son principe, mais qu'il y a un coût supplémentaire considérable qui peut être évité en recourant à la Salle Planchette. Il entend aussi qu'on isole le toit, les fenêtres et le plancher, mais puisque le bâtiment sera désossé de l'intérieur, pourquoi ne pas en profiter pour isoler les murs ?

La volonté ici n'est pas de remettre en cause la satisfaction et le bien-être au travail du personnel. Mais ce qui est dit c'est que la réflexion par rapport aux nouvelles méthodes de travail doit être prise en compte, y compris dans la réflexion par rapport à l'accès aux PMR. Le personnel ne peut-il pas se déplacer vers la personne à mobilité réduite plutôt que de la faire aller dans leur bureau. Cela change la perspective et n'a pas le même coût.

Concernant la mention au centre sportif, cela fait sourire le conseiller. Il rappelle que Christian Fayt était dans la majorité à l'époque et que, lui, comme conseiller d'opposition avait fait partie des critiques à l'époque pour dire que le projet était démesuré.

Enfin, le conseiller note que dans le calcul proposé, il n'y a aucun coût de fonctionnement, d'entretien ou de personnel, comme pour les autres projets. C'est là que se trouve sa plus grande inquiétude sur l'ensemble de ce programme d'investissement.

Daniel Vankerkove (I.C.) se dit un peu mal à l'aise que l'on compare le Centre administratif et le Centre sportif. Selon lui ce n'est pas judicieux, puisqu'il y a d'un côté une rénovation d'un bâtiment, et de l'autre, la construction d'une salle, de terrains, d'une cafétéria. De plus, le Centre sportif a été réalisé parce que le Collège avait obtenu le plus gros subside jamais obtenu. C'était quelque chose qui était attendu depuis une trentaine d'années, et ça a fait un tas d'heureux : jeunes, enfants des écoles, sportifs, etc. Il y a bien eu une concertation à l'époque et une participation de tous les clubs sportifs, il tient à corriger ce qui a été dit.

Paul Pierson (EPI) explique qu'il est au conseil depuis deux ans. Avant cela, il travaillait à l'administration communale. Cela fait de nombreuses années qu'un montant est promis pour transformer l'ancienne poste. Mais les sommes disparaissent en MB. Si les législatures n'avaient pas attendu pour faire ce centre, il aurait peut-être

coûté moins cher, et peut-être que les idées défendues actuellement auraient pu être prises en compte. Mais aujourd'hui, il y a des conceptions différentes et c'est celle de la Majorité qui est prise en compte. Il estime que tous les groupes politiques ont la responsabilité d'avoir été inactif. Maintenant, il faut y aller et ne plus trainer. Sinon, ça coûtera toujours plus cher.

Lindsay Gorez (MR) revient sur le fait de faire descendre le service aux personnes à mobilité réduite plutôt que de leur donner l'accès aux étages. Elle estime que quand quelqu'un est porteur d'un handicap, il cherche avant tout à être considéré comme une personne normale, il ne veut pas devoir dépendre des gens. Au niveau de la Province également, un règlement impose l'accessibilité aux communes.

Pol Perniaux (Pacte) trouve que ce débat intéressant, mais il regrette aussi qu'il ait lieu trop tard. Il répète qu'il soutient les critiques formulées par I.C. et Claude Debrulle. Beaucoup vient d'être dit ici, mais c'est trop tard, parce qu'il n'y a pas eu de consultation de la population et qu'il y a eu trop peu de discussions constructives en Conseil. Avec une discussion comme celle-ci dans le temps, le projet aurait pu être amélioré.

Christian Fayt (EPI) confirme qu'il y avait bien eu enquête publique pour le centre sportif, mais elle était diligentée par la fonctionnaire déléguée. Il répète que ce n'est pas la commune qui décide s'il y a enquête ou non. Elle ne peut pas être juge et partie. Il précise également que le montant alloué pour la commune, s'il n'est pas utilisé, est perdu pour la commune et sera redistribué aux autres communes. Cette somme sera aussi perdue par la suite.

Il maintient aussi que la Majorité va continuer à faire d'autres projets, et qu'elle va encore rechercher des subsides pour tous ces projets. Il y a un travail de fond énorme. Enfin, pour répondre à la question de base, si quelque chose ne va pas dans la délibération, elle reviendra de la tutelle et sera corrigée à ce moment-là.

Ferdinand Jolly (I.C.) insiste que l'intention n'est pas du tout de faire perdre le subside PIC, mais bien de réfléchir pour rénover ce bâtiment d'une autre manière, plus rigoureuse et plus durable. Il demande aussi que les projets à venir soient réfléchis en concertation avec le public.

VOTE : Oui (7 - I.C. et Pacte) - Non (9 - EPI et MR)

10. POINT SUPPLÉMENTAIRE DE PACTE : PLAN ÉNERGIE CLIMAT

Luc Schoukens (Pacte) explique que ce point fait écho à une discussion du Conseil précédent où le Collège a déclaré qu'il ne serait pas demandé au conseiller énergie d'étudier l'implication potentielle de la commune dans le dossier des éoliennes. Aux niveaux européen, mondial, et belge, tous les responsables sont préoccupés de l'évolution climatique et cherchent à optimiser leur intervention, et à augmenter de manière significative leur réduction d'émissions de CO2 d'ici à 2030. Le conseiller espère que la commune a la même conscience de l'urgence de cette intervention. Il rappelle qu'en mars 2017, le Conseil avait approuvé, presque à l'unanimité, un Plan énergie climat prévoyant de réduire les émissions de CO2 de 40 % au niveau de la commune d'ici à 2030. Comment concrétiser cela au mieux ? La commune s'est engagée et a prévu une série de choses, avec notamment de la sensibilisation par rapport à l'isolation et aux énergies renouvelables, agir au niveau de l'administration communale, etc.

Mais pour le conseiller, le dossier du Centre administratif démontre une fois de plus qu'il n'y a pas de cohérence. Des conventions et plans sont signés, mais dans la pratique, ce sont les premiers postes qui sautent quand il faut réduire un budget. Or, ce manque d'investissements va devoir être payé plus tard. Dans ce plan, il était prévu la désignation d'un coordinateur PAEDC, ce qui a été fait avec le conseiller énergie, la mise en place d'une coopérative citoyenne, ce qui est en cours, et un travail spécifique au niveau de la mobilité, pour lequel le conseiller estime que les efforts ne sont pas suffisants. Un autre point important était l'étude du développement des énergies renouvelables.

Le conseiller explique que son groupe est évidemment conscient qu'une série de choses est faite ou en train de se faire : le passage au LED dans l'éclairage public, des travaux Renowatts, Energ'lttre, mais aussi de la sensibilisation, etc. Un des points importants vient de se concrétiser avec l'engagement d'un conseiller en énergie. Or, il a été annoncé qu'il ne s'occuperait pas d'étudier les retombées financières éventuelles d'une participation au projet éoliennes. Le conseiller souhaite donc que le Collège précise comment ce conseiller va agir en faveur du Plan énergie climat, qui prévoit une série d'actions que la Commune s'est engagée à réaliser. Est-ce lui qui

NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre
0477/65 74 10
nathalie.duveillez@prowebbox.com
www.nathalieduveillez.be



A votre service depuis 1980

Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparaphonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com



CONSEIL COMMUNAL

assurera la coordination du plan en collaboration avec l'échevine et le comité de pilotage ? Le conseiller craint que son action soit freinée par une prise en charge trop timide de cette thématique. De plus, il demande s'il est prévu de mettre en place une comptabilité CO2 pour mieux visualiser les résultats obtenus.

Fabienne Mollaert (EPI) répond que, comme dit précédemment, le coordinateur énergie a commencé le 6 avril. Il a assisté à une première réunion du PAEDC le 13 avril. À partir de la prochaine réunion, il sera chargé de faire le lien entre le comité de pilotage et le Collège, ainsi qu'avec l'administration et à apporter les informations. Le conseiller en énergie sera bien coordinateur. Il va gérer tout ce qui se passe autour du PAEDC, et c'est d'ailleurs dans ce sens qu'il a pu être engagé via un subsidé POLLEC. Il lui a été demandé également de réaliser un suivi des consommations énergétiques dans les bâtiments, de chercher des solutions pour réduire ces consommations. Les données seront analysées dans le cadre du PAEDC, et le comité pourra alors proposer des pistes et aides à son tour. Le coordinateur fera aussi le suivi des appels à projets en cours et à venir. Il est également là pour renseigner les citoyens sur les différentes primes énergétiques, une formation est prévue à cet effet pour lui. Il sensibilise les employés de l'administration, et il aidera à la mise en place de la comptabilité CO2

via l'outil FutureProofedCities. Le conseiller énergie valorisera également les nouveaux projets : la ferme solaire, l'incinérateur et le projet de biométhanisation, etc. Enfin, il encadre le projet WalRenov qui permettra aux bâtiments communaux de tendre vers un PEB A d'ici à 2030.

L'un des rôles confiés au PAEDC est la mise en place d'un triptyque de sensibilisation à destination des citoyens, qui a été remanié par le service communication et accepté à l'unanimité. Une première distribution sera faite lors du marché fleuri. Des conférences seront organisées dès que possible. Des membres PAEDC se sont aussi montrés disponibles pour présenter des initiatives réalisées chez eux. Enfin, l'échevine annonce qu'il faut rendre un rapport pour la Convention des Maires en décembre 2021. Il n'y a pas eu beaucoup de fait entre 2017 et 2020, mise à part la coopérative. Le coordinateur va devoir s'atteler à cela également.

Luc Schoukens (Pacte) remercie l'échevine pour ces informations utiles et prometteuses. Il comprend bien que l'engagement du coordinateur va donner une série de moyens et de temps à consacrer à ce sujet important. Cela serait intéressant qu'il puisse venir parler de ces projets au Conseil, qu'il soit possible d'échanger avec lui sur l'essentiel de son action. Concernant les conférences, le conseiller estime qu'il est possible de

les faire en visioconférence pour ne pas perdre de temps. Enfin, il estime qu'il serait intéressant d'avoir les rapports d'évaluation afin de voir ce qui a été fait et de discuter de ce qui va être fait.

Christian Fayt (EPI) revient quant à lui sur le fait que le projet « éoliennes » ne soit pas la priorité du conseiller. Personne ne sait encore combien vont être placées. Le Collège a demandé au conseiller de donner sa priorité à l'évaluation du projet de ferme de panneaux photovoltaïques dans l'ancienne sablière du Rouge Bouton, par la société Duferco. La société a été contactée et elle souhaite qu'il y ait une collaboration autour de ce projet dans une communauté d'énergie. Tout ce qui est produit va être remis dans le réseau à un prix qui est le prix d'achat normal. Mais la communauté d'énergie pourrait permettre aux personnes situées à côté, mais aussi à la commune, de rentrer dans le projet afin de pouvoir obtenir un meilleur prix. Ce projet n'attend plus que les arrêtés d'exécution pour être mis en place. Le projet à l'incinérateur est aussi intéressant. Le Collège espère qu'avec le plan de relance et les moyens financiers dégagés par le fédéral pour la sortie du nucléaire, l'incinérateur pourra être utilisé pour la récupération d'énergie et de chaleur, et la biométhanisation. Ce sont les deux projets prioritaires pour le Collège pour les années qui arrivent.

Luc Schoukens (Pacte) se réjouit évidemment de la ferme solaire et de la communauté d'énergie. Malheureusement, cela n'aidera pas la comptabilité CO2 de la commune, mais bien celle de l'entreprise. Le conseiller répète qu'il a toujours dit qu'il ne fallait pas faire d'éolien juste pour faire de l'éolien, mais c'est pourtant cela qui apporterait 40 % des réductions de CO2 visées par la commune d'ici 2030.

Christian Fayt (EPI) rappelle que les belges ont une des factures d'électricité les plus chères d'Europe. C'est intéressant pour les portefeuilles. Donc il faudra informer les gens qui en auront besoin.

11. POINT SUPPLÉMENTAIRE DE PACTE : PROJET DE BIBLIOTHÈQUE AU CENTRE : BÂTIMENT ANNEXE : PRIORITÉ ÉNERGÉTIQUE

Pol Perniaux (Pacte) commence par préciser que le fait d'avoir une bibliothèque à Ittre est essentiel. Pourquoi donc revenir avec ce dossier ? Tout d'abord, parce que ce projet représente un



La nouvelle bibliothèque (derrière l'office du tourisme) sera-t-elle construite «écologiquement» ?

Gascard G.S.C. sa
Constructions métalliques
Ferronneries contemporaines



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

MEMBRE DE
COMARTAGRIND

Agence Braine-le-Château



BNP PARIBAS

02/367 94 40

rue Latérale 1A
1440 Braine-le-Château



Couleurs Désir
Peinture & Décoration

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
Façade, corniche, chassiss...

REVÊTEMENT DE SOL
Tapis, vinyle et parquet

TAPISSAGE
Papier et fibre de verre

PATINE À L'ANCIENNE

AMÉNAGEMENTS
Faux plafonds, cloisons, pose de Gyproc...

Jean-Marc de Sutter
0477 77 49 92
jmdesutter@hotmail.com
www.couleursdesir.be

CONSEIL COMMUNAL

budget quand même conséquent pour des finances communales pas évidentes. Son parti a déjà pu s'exprimer et émis des critiques. En attendant, la majorité a pris ses décisions et avance. Ce sera à elle d'assumer au point de vue financier. Une autre raison est d'informer les citoyens, parce que ce projet n'est pas beaucoup évoqué. Il y a déjà une bibliothèque et tout le monde ne le sait pas. Ici, le projet est de l'amener dans le Centre d'Iltre, derrière l'office du tourisme. Enfin, il s'agit aussi de mettre en évidence l'intérêt du Conseil dans une démarche constructive. Il ne faut pas croire que tout se résume à un affrontement majorité / minorité. C'est l'occasion de rappeler que c'est effectivement une excellente chose d'amener la bibliothèque dans le Centre, dans de belles infrastructures. Il est également prévu d'y installer une ludothèque et un centre de documentation. C'est un bon dossier malgré les réticences financières qui existent. Mais en reliant ce dossier au centre administratif, il y a des parallèles à faire. Le but de l'intervention est d'éviter de faire les mêmes erreurs : peu d'informations envers la population, peu de travail collaboratif et constructif en Conseil (ou en tout cas, trop tard), et enfin, un projet imparfait au point de vue énergétique, pourtant important avec les objectifs que la commune a fixés. La conséquence de ces erreurs est un mécontentement des citoyens qui n'étaient pas au courant, et une frustration des conseillers de ne pas avoir pu jouer leur rôle. Tout cela arrive trop tard et les conseillers ne servent à rien face à des projets ficelés. **Pacte** veut éviter ces erreurs dans ce dossier, qui n'a pas l'air exemplaire au niveau énergétique : pas de panneaux photovoltaïques, bâtiment en béton, etc. Le conseiller clôture par deux questions : est-ce que le Collège compte informer les citoyens dans ce dossier, les consulter ? Quelle est la place

que le Collège compte donner à l'aspect énergétique, prioritaire ? Le conseil aura-t-il l'occasion d'en discuter le plus constructivement possible pour arriver à un projet exemplaire ?

Christian Fayt (EPI) répond que le projet de déplacement de la bibliothèque a effectivement été mis au budget et une sélection de l'architecte a eu lieu. Ce n'est pas le politique qui a choisi puisque les membres de l'administration et un représentant de la bibliothèque étaient à la manœuvre. Il y a eu une première réunion, mais le projet n'est pas encore très avancé. Les deux bibliothécaires s'investissent énormément dans le dossier, c'est formidable. Ils ont pu expliquer des choses sur le fonctionnement qui font évoluer le projet. Le Bourgmestre se réjouit que la bibliothèque se déplace dans le Centre. Cela va aussi redonner vie au Centre.

Il admet que le budget peut paraître conséquent. Mais ce n'est pas uniquement pour aménager la partie arrière du bâtiment, mais bien pour tout rénover. Le SITI va en effet revenir dans le centre administratif. Le dossier sera consultable à la commune pour les conseillers, comme tous les dossiers.

Concernant l'enquête publique, il considère que le débat tourne en rond. C'est la fonctionnaire déléguée qui décide si elle doit avoir lieu. Elle a été rencontrée et a donné son approbation pour l'endroit choisi. L'information publique sera faite. Mais c'est elle qui décide de tout cela.

Pol Perniaux (Pacte) note que le Bourgmestre annonce qu'il est trop tôt pour parler de ce dossier. Mais le conseiller a été consulter les dossiers et il trouve que c'est déjà très avancé ; il y a un architecte, des plans. Lui a déjà quelques interrogations. **Christian Fayt (EPI)** répond que rien ne

l'empêche de les partager. **Pol Perniaux (Pacte)** partage par exemple qu'il n'y a pas de panneaux solaires. Que ce soit pour le centre administratif ou ce bâtiment, **Christian Fayt (EPI)** répond que tout sera réfléchi avec Energ'Iltre. Il note le paradoxe de souligner que le projet est coûteux mais de demander des investissements.

Luc Schoukens (Pacte) demande de ne pas confondre enquête publique officielle et consultation de la population. Il y a des règles à respecter dans la procédure urbanistique, mais le Collège peut compléter cela avec une interaction avec la population et un avis après une séance de présentation. Ce processus pour la Maison Rurale d'Haut-Iltre a permis de faire avancer le dossier sur l'approche énergétique notamment.

Claude Debrulle (Pacte) note qu'il a été dit qu'une enquête publique était difficile avec la pandémie, mais il rappelle qu'une enquête a été organisée pour le sentier 79 durant cette pandémie. Cela lui semble une excuse facile. Il rappelle que sous les deux législatures précédentes, il y a eu un autre projet d'aménagement du pourtour de ce bâtiment, avec un objectif de rendre au Centre du village une vie citoyenne active, en faisant en sorte que ce terrain ne soit pas utilisé une fois par an mais serve de lien entre l'ensemble des acteurs. Il devait aussi permettre que la belle façade de la cure soit rendue à la vue publique. Il est aussi question du monument aux morts. Est-ce qu'avec le projet en l'état, cette hypothèse d'un pourtour retravaillé pour l'Allée de l'Aite, les abords de l'église, la rue Basse et ce terrain peut être sauvegardée ? **Christian Fayt (EPI)** explique que la Fédération des Anciens Combattants a été contactée concernant le monument. Il a été conçu à l'époque grâce à une participation citoyenne sur le terrain qui appartenait alors à la

Centre Funéraire Lesseigne

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

Mel' Ange
de Fleurs



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

CONSEIL COMMUNAL

Fabrique d'Eglise. Selon eux, il doit rester à sa place. La priorité dans ce dossier est de refaire la bibliothèque et d'avancer. Le Conseil en rediscutera ensuite. Cela va permettre aussi d'aider ensuite le Musée Marthe Donas dans son extension. Le projet est apprécié aussi par le service extrascolaire pour la ludothèque.

12. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Christian Fayt (EPI) annonce qu'une subvention a été reçue dans le cadre du bien-être animal. Il annonce aussi que le décret organisant la tenue des réunions des pouvoirs locaux à distance est prolongé jusqu'au 30 septembre.

13. QUESTIONS ORALES

Subsides sport

Pol Perniaux (Pacte) a appris par la presse qu'au niveau régional, le Brabant wallon représentait 0 demande de subsides pour les infrastructures sportives. Pourquoi ? **Lindsay Gorez (MR)** répond que la commune a répondu à plusieurs appels à subventions provinciales. Au niveau régional, il y a eu une grosse subvention régionale dans le cadre du centre sportif. Des représentants du ministre ont été rencontrés pour voir ce qui était possible pour l'avenir. Une nouvelle réglementation va sortir et elle reste attentive aux subsides possibles.

Travailleurs sociaux

Pascale Carton (I.C.) a entendu sur les ondes que les travailleurs sociaux sur le terrain ne faisaient plus confiance à l'institution d'aide et d'accompagnement, qu'il y avait un décalage entre les promesses et les actions. Qu'en est-il au CPAS d'Iltre par rapport aux nouvelles demandes et aux nouvelles méthodes de travail (charge de travail, télétravail, etc.) ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** confirme qu'il y a eu plus de dos-

siers et que les assistants sociaux sont plus sollicités. Ce n'est pas toujours facile de joindre les institutions pour obtenir des réponses. Mais en insistant, il est possible de boucler les dossiers. C'est peut-être plus long, les dossiers augmentent mais pas le nombre d'employés.

Revêtement induré

Ferdinand Jolly (I.C.) demande une réponse quant à sa question relative au placement de revêtement induré posée au précédent Conseil. Le CoDT prévoit normalement une enquête publique quand il y a imperméabilisation. **Christian Fayt (EPI)** répond que cela fera partie de l'audit réalisé par l'IPFBW.

Papeteries

Daniel Vankerkove (I.C.) a noté des mouvements importants aux anciennes papeteries. Il y a pas mal d'informations contradictoires qui circulent à ce sujet. Les habitants s'interrogent sur le site et ce qu'il va devenir. Lui-même attend une information officielle pour répondre. **Christian Fayt (EPI)** le rassure, il n'y a pas de projet de grand magasin. Il n'y a pas de repreneur actuellement. Le Collège travaille dans des comités avec l'InBW, la culture et le tourisme. Des informations arriveront rapidement à ce sujet. Mais il faut aussi rester discret, il en va de l'avenir du site. Il ne veut pas brûler la chandelle et avoir des soucis ensuite. Ce qui est certain c'est que les machines ont été démontées. Elles appartenaient à des investisseurs français qui n'ont pas réussi à vendre.

Pollution du canal

Claude Debrulle (Pacte) revient sur la pollution du canal suite à un problème chez NLMK. Il a entendu que la pollution n'était pas tarie, qu'une fuite continue à se répandre dans le canal à partir

de problèmes souterrains. **Christian Fayt (EPI)** explique que les tuyaux ont eu énormément d'huiles lourdes. Il y a toujours un camion qui pompe dans une chambre de visite, mais il reste des résidus de fuel lourd qui revient en petites quantités dans le canal avec les eaux des aciéries. Il se dit triste de voir la gestion de cette pollution. Les agents du MET ont été laissés à leur sort, ils ont dû se débrouiller. Il n'a toujours pas été informé des résultats d'analyse. NLMK participe à la dépollution et a pris en charge une seconde équipe de nettoyage, heureusement. Ils ont reconnu implicitement leur implication. Les biefs du dessus n'ont a priori pas été altérés.

Caméras NPR

Chantal Vanvarebergh (I.C.) évoque l'installation de trois caméras NPR le long de la Chaussée de Nivelles. Elle pose une série de questions quant à leur rôle, la surveillance des images, leurs coûts, etc. **Christian Fayt (EPI)** lui demande de transmettre sa liste de questions pour qu'il puisse obtenir des réponses auprès de la Zone de Police.

Le conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy

PROCHAIN CONSEILS COMMUNAUX :
25 MAI ET 22 JUIN



FUNÉRAILLES MICHAËL

Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal

067 70 17 17

www.funeraillsmichael.be



Problème d'égoût ?
Rioolprobleem ?

GODART
LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

067/64.92.55
www.godart.be

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl



À VOTRE SERVICE



Charles de Le Hoye-Pussemier
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78



JASMIN
MAZOUT ET PELLETS

www.mazout-jasmin.be

067/64 80 35

La Brioche d'Or
P. Rheaun
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

Votre artisan vous propose un large assortiment :
PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)

Heures d'ouverture :
du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PATISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

PHARMACIES DE GARDE

MERCREDI 9 JUIN

De Buijl

Rue du Pont, 62 REBECQ 067/ 6.38.20

JEUDI 10 JUIN

Familia Alexis

Av. Gaston Mertens, 13
WAUTHIER-BRAINE 02 /36.69.20

VENREDI 11 JUIN

Depuits-Leblanc

Rue Neuve, 5 ITTRE 067/ 6.48.42

SAMEDI 12 JUIN

Loop

Rue de Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU
02 /36.69.36

DIM 13 JUIN

Loop

Rue de Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU
02 /36.69.36

LUN 14 JUIN

Ph. de Saintes - Peeters

Chaussée d'Enghien, 284 SAINTES
02 /39.00.43

MAR 15 JUIN

Multipharma Messaoui

Grand Place, 9 TUBIZE 02 /39.00.35



MER 16 JUIN

Rebecq-Quenast

Emdadi Rue du Faubourg, 1QUENAST
067/ 6.70.70



JEU 17 JUIN

Brenard

Rue Docteur Colson, 36 REBECQ 067/ 6.36.42



VEN 18/06/2021

Des Forges - Smoos

Rue du Château, 51CLABECQ 02 /35.57.54



SAM 19 JUIN

Familia Tubize

Rue de la Soie, 12 TUBIZE 02 /35.56.18



DIM 20 JUIN

Familia Tubize

Rue de la Soie, 12 TUBIZE 02 /35.56.18



LUN 21 JUIN

Ledant

Rue de la Libération, 10 VIRGINAL-SAMME
067/ 6.46.18



MAR 22 JUIN

Multipharma Messaoui

Grand Place, 9 TUBIZE 02 /39.00.35



MER 23 JUIN

Guillaume

Rue de la Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU
02 /36.69.06



JEU 24 JUIN

Vandersteen

Rue de la Déportation, 50 TUBIZE 02 /35.56.07



VEN 25 JUIN

Familia Tubize

Rue de la Soie, 12TUBIZE 02 /35.56.18



SAM 26 JUIN

Familia Alexis

Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 /36.69.20



DIM 27 JUIN

Familia Alexis

Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 /36.69.20



LUN 28 JUIN

Loop

Rue de Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU
02 /36.69.36



MAR 29 JUIN

Multipharma Messaoui

Grand Place, 9 TUBIZE
02 /39.00.35



MER 30 JUIN

Depuits-Leblanc

Rue Neuve, 5 ITTRE



MER 30 JUIN

Depuits-Leblanc

Rue Neuve, 5 ITTRE
067/ 6.48.42

GARDE DE 9H À 9H LE LENDEMAIN

MÉDECINS DE GARDE

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le **1733**.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le **1733**.

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! 067.64 93 09

Partenaires: Allianz, BNP PARIBAS CARDIF, Baloise, DKV, abdes, L'Ardenne Prévoyante, FIDEA, ABOG, DELIA, Foyer

POUR VOS PUBLICITÉS

Le Petit Tram

067/64 73 23

www.ittreculture.be

info@ittreculture.be

L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be

www.letabledhotes.be

COMMENCEZ LE GOLF

dans l'un des plus beaux Clubs de Belgique, au sud de Bruxelles !

FORMULE TOUT COMPRIS

- 4 mois | 6h de Cours avec un Pro | FR/NL/EN
- Accès aux Facilités & au Parcours 9 trous
- Matériel | Carte Fédérale | Exams
- € 460 | 2ème personne -50% !

INSCRIVEZ-VOUS !
info@tournette.com
067-894 266
www.tournette.com

GOLF CHÂTEAU DE LA TOURNETTE

ACTION SPÉCIALE JUIN

JUSQU'À **-70%*** SUR
LES PLUS GRANDES MARQUES
OPTIQUES ET SOLAIRES

DIOR SAINT LAURENT DOLCE & GABBANA
PARIS
Persol 高度乾燥(しなさい) Superdry. PRADA GUCCI
...

OPTIC WERY

RUE DE LA LIBÉRATION 42/2,
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU
02/366.42.30. - OPTICWERYBLC@GMAIL.COM

Rejoignez-nous
sur Instagram 

Retrouvez-nous sur
facebook 



*VOIR CONDITIONS EN MAGASIN. OFFRE NON CUMMULABLE. ACTION VALABLE JUSQU'AU 30/06/2021.



THOMAS DELIENER

ÉLAGUEUR GRIMPEUR

ÉLAGAGE - ABATTAGE

0476 39 46 69

WWW.DELIENER-ELAGAGE.BE



ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

**FAITES LE BON CHOIX,
CONSOMMEZ ITTROIS!**

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, DES ARTISANS,
DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!
WWW.COMARTAGRIND.BE

EST. 2014
needles
TATTOO



NEEDLESTATOUAGE

VIRGINAL-SAMME **0475/92.49.13**

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

BOBBI

Aidez votre microbrasserie
locale à grandir
avec **LITACO**



Entrez dans l'aventure en
investissant dans **BOBBI BREWERY**

sur **LITACO**

Scannez le QR code et devenez investisseur!

BOBBI, C'EST BEAUCOUP PLUS QU'UNE BIÈRE. C'EST AUSSI PROMOUVOIR LA CULTURE, L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET LE RESPECT DE LA NATURE.



BOBBI BREWERY PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE ET POUR FINANCER SON DÉVELOPPEMENT, NOUS VOUS INVITONS À DEVENIR ACTIONNAIRES À NOS CÔTÉS!

Actions - Tax Shelter 45%

<http://link.lita.co/bobbibrewery>